



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE SAVATE BOXE FRANÇAISE
& DISCIPLINES ASSOCIÉES**

**ASSEMBLÉES FÉDÉRALES
EXTRAORDINAIRE
ANNUELLE & ÉLECTIVE**

www.ffsavate.com

SOMMAIRE

.....

HOMMAGE	P3
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	P4
RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	P28
COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS NATIONALES	P31
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	P56
RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019	P73
ANNEXES	

HOMMAGE

Mesdames, Messieurs,

Avant de débiter cette Assemblée Générale, j'aimerais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de la saison, aux personnes décédées et à celles ayant souffert du Covid-19 et que nous ayons une attention toute particulière aux personnels soignants mobilisés durant cette pandémie.



Google images

RAPPORT MORAL



DU PRESIDENT

..... 2016 - 2020

Réélection de Joël DHUMEZ
au poste de Président de la Fédération.

Organisation du 1er regroupement fédéral
avec les élus du Comité Directeur,
les cadres d'Etat et tous les membres
du personnel fédéral le 23 janvier 2017.



Demande et obtention de l'agrément
auprès de l'Agence du Service Civique.

Organisation de la 1ère
édition du KFWC Savate Pro,
à Beijing (Chine).

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER



Relance du TOP 10 des clubs
et remise de récompense
aux dix premiers plus grands clubs.

Trophée Femix'Sports 2016
« Coup de cœur du jury »
Récompense décernée au Président
pour son engagement en direction de
la mixité dans le sport.

Réalisation d'un clip vidéo
pour valoriser la mixité en Savate.

Flachez le QR code pour accéder aux vidéos :

ENSEMBLE POUR PLUS DE MIXITÉ



FINALES ELITE A 2017





Première retransmission en direct des finales Elites A 2017 sur Dailymotion et Facebook.

Création d'une médaille officielle fédérale dédiée au Championnat de France Elites A

Nouveau design des médailles et des récompenses honorifiques



FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT



« Championnat de France Technique M/F » : change de nom et devient « Championnat de France Assaut M/F ».
Les finales sont désormais organisées à la suite des tournois qualificatifs.

Développement du Parc SAVATE Aventure. Cette structure gonflable peut être installée à l'occasion de chaque action promotionnelle ou évènements sportifs de notre discipline.



Pour faciliter l'organisation des compétitions fédérales nationales, acquisition de 5 enceintes pliantes de sol. La FFSAVATE met à disposition ces enceintes auprès des ligues, comités, clubs organisateurs.

En 2017, le Président Joël Dhumez a décidé d'attribuer 8 médailles de reconnaissance, pour éminents services rendus à la fédération, à :



Céline DAUL-MECHOUAR, Présidente du CNCCB, membre du Comité Directeur Fédéral

Sarah TRIBOU, membre du Comité Directeur Fédéral, Resp. CNE

Isabelle COQUIARD, membre du Comité Directeur Fédéral, Resp. CNJ

Stéphane MUNOZ, membre du Comité Directeur Fédéral, Resp. CNF

Nicolas METAY, membre du Comité Directeur Fédéral

Thierry FOUQUET, Président du Comité Départemental des Pyrénées Orientales

LIU XIAOHONG, Présidente de SAVATE China

Hubert ABELA, DTN Adjoint

SAISON 1 : 2016-2017

>> LICENCES / AFFILIATIONS

Progression du nombre de licenciés sur la précédente mandature 2012-2016 est de + 19,81% (+ 9091 licenciés).

>> VIE FÉDÉRALE & RESSOURCES HUMAINES

Réélection de Joël DHUMEZ au poste de Président en septembre 2016 (Résultats du vote pour la présidence : 538 oui, 21 non, 8 nuls et 5 abstentions.).

Mise en place d'un nouveau Comité Directeur et refonte des commissions :

>> La commission Structuration – Développement et Innovation devient un service de la fédération avec l'embauche d'un agent de développement responsable de ce service : Guillaume LIVONNEN (Juin 2016).

>> Création d'une commission des litiges au sein de la CNA + commission de sélection des officiels . (Janvier 2017).

>> Création d'une commission à part entière « Sport-Santé Bien-être », dissociée de la Commission médicale. Cette thématique est extrêmement présente dans le paysage sportif actuel comme l'illustre le Plan Sport Santé Bien-Etre (PSSBE) décliné dans chaque région et l'investissement du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Organisation du 1er regroupement fédéral avec les élus du Comité Directeur, les cadres d'Etat et tous les membres du personnel fédéral le 23 janvier 2017.



Demande et obtention de l'agrément auprès de l'Agence du Service Civique.

>> FORMATIONS

Création de l'organisme de formation fédéral : Institut National de Formation de la SAVATE.

Organisation du premier stage International CREPS BOULOURIS (Juillet 2016)

>> COMPÉTITIONS

Accompagnement des structures déconcentrées (ligues), suite à la réforme territoriale du pays. Adaptation des compétitions à la réforme territoriale, nouveau découpage.

Modifications du règlement arbitrage (Juin 2016).

Revalorisation des vacances des médecins de 10 %. (Janvier 2017).

Ouverture du « Tournoi de France Seniors » aux athlètes vétérans.

Les finales « Elites A » ont eu lieu à la Halle Carpentier dans le 13ème arrondissement de Paris.



Nouvelle compétition internationale : KFWC SAVATE Pro, les 24 et 25 janvier 2017 à Beijing. Auparavant, Rodolphe REDON et Patrick NICOLAS ont effectué un stage de perfectionnement d'arbitrage avec les officiels chinois.

Seconde édition du KFWC SAVATE Pro , le 25 novembre 2017 à Levallois-Perret : un bon tremplin pour la SAVATE boxe française et la SAVATE Pro, et en termes de communication, les rediffusions sur Canal+ et en streaming restent une plus value importante.



>> DÉVELOPPEMENT & PARTENARIAT

Réalisation d'un document pédagogique afin de favoriser le développement de l'activité SAVATE en milieu scolaire. « En route pour la SAVATE », édité par la Revue EPS.

Conception d'un kit matériel avec METAL BOXE (sac de transport, gants et mitaines) pour faciliter la pratique à l'école.

Développement du plan de Féminisation :

>> Obtention du label « Sexisme, pas notre genre ! » par le Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

>> Séminaire de la Mixité 3ème édition : « Combattez pour la mixité ! ».

>> Trophée Femix'Sports « Coup de cœur du jury » 2016, Récompense décernée à Joël DHUMEZ pour son engagement en direction de la mixité dans le sport.

>> Réalisation d'un clip vidéo en direction de la mixité en SAVATE.

Acquisition de 5 enceintes escamotables

Pour faciliter l'organisation des compétitions fédérales nationales. La FFSAVATE met à disposition ces enceintes auprès des ligues, comités, clubs organisateurs.



>> ÉVÉNEMENTIEL

Afin d'être plus visible, lors de certains salons, expositions, et autres événements promotionnels, **le projet du Parc SAVATE Aventure a été développé.** A ce jour, cette structure gonflable, venant en complément du ring gonflable, peut être installée à l'occasion de chaque action promotionnelle ou événements sportifs de notre discipline. Point important à noter, à la suite du redécoupage des régions, un nouveau dispositif gonflable, l'Urban SAVATE Tour, est dès à présent mis en place. Ainsi, il est prévu que chaque ligue en soit équipée. Urban Savate Tour est financé en partie par le Ministère des Sports.



Participation et promotion de la SAVATE boxe française à l'événement « Femmes en sport », Paris édition 2016.

>> SIÈGE SOCIAL – LOGISTIQUE

Participation à la **gestion de la copropriété** où se situe le siège social.

Changement de la porte d'entrée de l'escalier par une porte blindée.

Renégociation des contrats de leasing photocopieurs à la baisse avec un nouveau prestataire.

>> COMMUNICATION & PROMOTION

Remise en place du **TOP 10** des Clubs.

Retransmission en direct des finales Elites A 2017 sur Dailymotion et Facebook.

Prolongation du Partenariat : SPORTMAG

Depuis le 1er janvier 2016, La Fédération offre à l'ensemble de ses licenciés un accès au magazine numérique, et la possibilité pour les clubs de participer à la rédaction d'articles.



>> INTERNATIONAL

Intégration de trois membres du comité directeur de la FFSbfDA pour intégrer la CESAV et la FISAV.

>> **Rodolphe REDON**, Président de la CESAV et Vice-Président de la FFSAVATE

>> **Gilles Le DUGOU**, Vice-Président de la FISAV et Vice-Président de la FFSAVATE

>> **Joël DHUMEZ**, Président de la FFSAVATE, 1er Vice Président de la FISAV et Trésorier de la CESAV.

RETOUR SUR LA SAISON 2017-2018

Obtention d'une subvention CNDS
Projet de dématérialisation
des inscriptions aux compétitions.



KFWC Savate Pro , 2ème Edition
le 25 novembre 2017 à Levallois-Perret (France).

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

Augmentation du tarif de réaffiliation des clubs (+10€). Les tarifs n'avaient pas été revalorisés depuis huit ans. Le montant de la réaffiliation est donc de 110€.

Réalisation d'un document pédagogique afin de favoriser le développement de l'activité Canne de Combat en milieu scolaire. « En route pour la CANNE ! ».



Flachez le QR code pour accéder aux vidéos promotionnelles :

CANNE DE COMBAT ET BÂTON



SAVATE FORME



SAVATE BÂTON DÉFENSE





Embauche de Vincent SAINT CHARLES
Service compétitions.

Embauche Laura CHAMBROY
Service Administratif.

Créations de médailles officielles
fédérales dédiées :

- au Championnat de France ASSAUT
- au Championnat de France COMBAT Juniors

Mise en place d'une formation «Spécialisation Fédérale Formation Officiels» (SFFO).

Organisation du stage International d'été CREPS BOULOURIS.

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT



Participation au Festival des Arts Martiaux (ACCOR Arena - Paris).
Démonstration de SAVATE boxe française et de SAVATE bâton défense.

Création du « Livret du Jeune Second » afin d'aider les jeunes dans cette fonction.

Réalisation de vidéos promotionnelles :

- o Canne et Canne de Combat
- o SAVATE Forme
- o SAVATE baton defense
- o HandiSAVATE

En 2018, le Président Joël Dhumez a décidé d'attribuer 7 médailles de reconnaissance, pour éminents services rendus à la fédération, à :

Liliane LAURENT, Présidente de la ligue Réunion, membre du Comité Directeur Fédéral

Christine DE PESTEL, Présidente de la ligue Normandie, membre du comité directeur responsable de la commission « Handicap » et membre de la commission Sport Santé,

Geneviève PETEY, Présidente du CDBF Paris, membre du Comité Directeur Fédéral,

Virginie LANNIER, Présidente du club de Joué-les-Tours, membre du Comité Directeur Fédéral

Maria MARIE, Membre du personnel fédéral 1979 - 2018

Yves VINCENT, RLC du Grand Est, enseignant du club AS QUETIGNY

Victor SEBASTIAO, DTN Adjoint



SAISON 2 : 2017-2018

>> LICENCES / AFFILIATIONS

Augmentation du tarif ré-affiliation des clubs (+10€). Les tarifs n'avaient pas été revalorisés depuis huit ans. Le montant de la ré-affiliation est donc de 110 euros.

Obtention d'une Subvention CNDS (Dématérialisation inscriptions compétitions) pour le **Projet de dématérialisation des inscriptions aux compétitions.**

>> VIE FÉDÉRALE & RESSOURCES HUMAINES

Démission de Justine ROUSSEL au poste de secrétaire administrative et standardiste. Embauche Laura CHAMBROY, nouvelle secrétaire administrative.

Embauche de Vincent SAINT CHARLES au service compétitions

Attribution par le Président de **7 médailles de reconnaissance, pour éminents services rendus à la fédération.**

>> SIÈGE SOCIAL

Achat d'une cave d'environ 23m² validée lors de l'assemblée générale fédérale du 18 juin 2017.

>> FORMATION

Mise en place d'une formation « Spécialisation Fédérale Formation Officiels » SFFO lors du stage national et international à Boulouris (8 au 13 juillet 2018).

Organisation du stage International d'été CREPS BOULOURIS



>> COMPÉTITIONS

Changement du nom de certaines compétitions :

>> Le « Championnat de France Technique M/F » devient le « Championnat de France Assaut M/F »

>> Le « Championnat de France Espoir Féminin » devient le « Championnat de France Combat Féminin 2e série»

>> Le « Tournoi de France » devient l' « Open de France ».

Création d'un championnat de France Combat 2e série Masculin (ouvert aux séniors et vétérans, titulaires du gant jaune)

Ouverture du « Championnat de France Espoir Féminin » aux athlètes vétérans.

>> ÉVÉNEMENTIEL

Participation au Festival des Arts Martiaux organisé par Karaté Bushido le 24 mars 2018 (Accor Arena - PARIS) Réalisation de démonstrations de SAVATE boxe française et SAVATE bâton défense.



>> COMMUNICATION & PROMOTION

Réalisation de vidéos promotionnelles :

- o Canne et Canne de Combat
- o SAVATE Forme
- o SAVATE bâton défense
- o HandiSAVATE

Création du « Livret du Jeune Second » afin d'aider les jeunes dans cette fonction.

Réalisation d'un document pédagogique afin de favoriser le développement de l'activité Canne de Combat en milieu scolaire. « **En route pour la CANNE !** ».





CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 – CROATIE

Rencontre avec l'Ambassadeur de France

RETOUR SUR LA SAISON 2018-2019

Augmentation de 2€ du tarif des licences.
Cette augmentation servira entre autres à :
>>>> Augmenter l'enveloppe budgétaire prévue pour l'aide aux départements.
>>>> Rembourser une part du montant de la ré-affiliation au regard des labels obtenus.
>>>> Aider à la professionnalisation.

Mise en place d'une action Octobre Rose
Vente de Tee-shirts au profit de la lutte contre le cancer du sein.



SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

Départ en retraite de Maria MARIE
au 31 décembre 2018 après 39 années
de travail à la Fédération.

Organisation des finales du Championnat d'Europe Combat Séniors
(masculin & féminin), au Cirque d'Hiver Bouglione - PARIS





Retour des Finales Elites A au Stade P. de COUBERTIN (PARIS)



Création d'une médaille officielle fédérale dédiée au Championnat de France JEUNES.

Nouveau Partenaire : TOURISTRA VACANCES

Lancement de l'activité Aqua SAVATE dans les villages vacances « Touristra Vacances ».

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT



Lancement de la boutique officielle FFSAVATE en ligne.



Retransmission des finales Elites A dès l'ouverture de la Chaîne SPORT EN FRANCE.

En 2019, le Président Joël Dhumez a décidé d'attribuer 3 médailles de reconnaissance, pour éminents services rendus à la fédération, à :



Tony ANCELIN
Multiple champion du monde

Jean-Pierre GUILLEMET
Président du club de Millas

Yann POCHE
Président du Center Training Boulogne sur Mer
Organisateur des inoubliables Championnats de France Jeunes 2019

SAISON 3 : 2018-2019

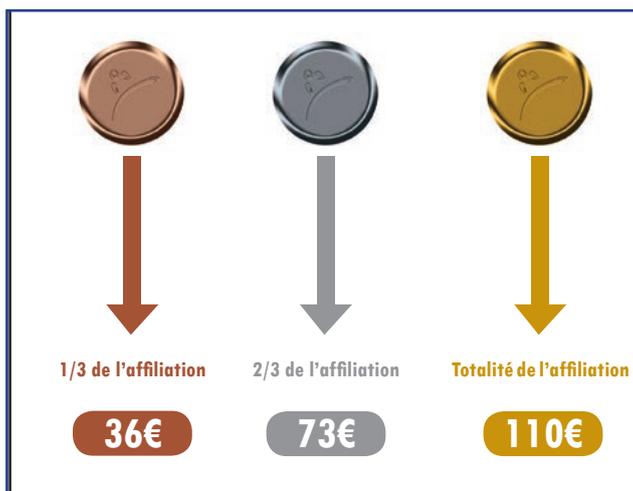
>> LICENCES / AFFILIATIONS

Augmentation de 2€ du tarif des licences adultes et jeunes. Il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 5 ans. Dans le cadre du développement dans les régions, il est important d'accompagner et de soutenir les bénévoles en proposant une aide de proximité, cette augmentation servira à :

>> Augmenter l'enveloppe budgétaire prévue pour l'aide aux départements.

>> Financer une part du montant de la ré-affiliation au regard des labels obtenus

>>>> Aider à la professionnalisation.



>> VIE FÉDÉRALE & RESSOURCES HUMAINES

Départ en retraite de Maria MARIE au 31 décembre 2018.

Renouvellement de l'accueil de deux « Service Civique » au siège fédéral.

>> SIÈGE SOCIAL

Mise en place d'une climatisation dans les locaux du siège fédéral.

>> FORMATION

Organisation du stage International – CREPS BOULOURIS.

>> COMPÉTITIONS

Organisation des finales du Championnat de France Elite A 2019 (masculin et féminin), le samedi 13 avril, au stade Pierre de Coubertin, à Paris. Retransmission en live streaming.

Organisation du championnat de France Assaut (masculin et Féminin), les 20 et 21 avril, à la Halle Carpentier de Paris.

>> DÉVELOPPEMENT & PARTENARIAT

Nouveau partenaire « TOURISTRA VACANCES » Cela permettra entre autres :

- d'avoir la SAVATE boxe française et ses disciplines associées présentes dans les « villages vacances »
- d'obtenir des tarifs préférentiels de séjour,
- et surtout des embauches saisonnières d'enseignants diplômés.

Lancement de l'activité Aqua SAVATE dans les villages vacances « Touristra Vacances ».



>> COMMUNICATION & PROMOTION

Lancement de la boutique en ligne FFSAVATE

>> Traitement plus rapide des commandes, et paiement en CB et virements possibles.

Diffusions des Finales ELITE A 2019 dès le premier jour du lancement de la nouvelle chaîne du mouvement sportif : «SPORT EN FRANCE».



Mise en place d'une action Octobre Rose

Vente de Tee-shirts au profit de la lutte contre le cancer du sein.

>> INTERNATIONAL

Les finales du Championnat d'Europe Combat Séniors (masculins & féminins), sont organisés dans le mythique Cirque d'Hiver Bouglione de Paris le 29 septembre 2020.



CHAMPIONNAT D'EUROPE 2018

Sur la piste du Cirque d'Hiver Bouglione - PARIS

RETOUR SUR LA SAISON 2019-2020

Lancement de la plateforme d'inscription en ligne pour les compétitions.

2ème édition de l'action Octobre Rose
Vente de Tee-shirts au profit de la lutte contre le cancer du sein.



Première participation au Salon des Maires et des collectivités territoriales.
Parc des Expos - PARIS - Porte de Versailles.

Positionnement de la FFSAVATE sur l'appel à manifestation d'intérêt du Ministère des Sports pour l'accueil du MMA en France.

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER

Responsable du service licences :
Démission d'Hélène MEYEUR
Embauche de Franck SAINTVOIRIN.



Accueil de Paul PECHOUX, apprenti Master II Juriste dans le domaine du Sport Stage de 12 mois.

Création d'une ligne d'équipement FFSAVATE, tenue en 2 parties avec notre partenaire Hexagone Combat.





Création d'une Spécialisation
«Enseignement jeune public»
SAVATE bâton défense.

La Pandémie COVID 19 a forcé la fermeture des clubs et ralenti la prise de licences durant le confinement. La FFSAVATE a mis en œuvre toutes les mesures et protocoles recommandés.

Reprise progressive et adaptée de l'activité sportive.
Mise en place d'un protocole de reprise.

Réalisation de clips tutoriels sur l'arbitrage et refonte du guide de l'officiel

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT



Maintien de l'activité sur les réseaux sociaux durant le confinement.
(Jeux concours, vidéos, cours live...)

Mise en place d'action de sensibilisation au profit de l'Association Femme pour le Dire, Femme pour Agir (FDFA) lors de la Journée de la femme.
80% des femmes handicapées subissent des violences. Ouverte en mars 2015, Ecoute Violences Femmes Handicapées est la seule plateforme d'écoute et d'accompagnement juridique, social et psychologique de femmes handicapées victimes de violences voire de maltraitances.

Flachez le QR code pour accéder aux vidéos :

LA SAVATE S'INVITE CHEZ VOUS



PORTRAITS DE CHAMPIONS



SAISON 4 : 2019-2020

>> Saison exceptionnelle et perturbée
suite à la pandémie COVID19

>> LICENCES / AFFILIATIONS

La Pandémie COVID 19 a ralenti la prise des licences durant le confinement.

Augmentation du nombre de clubs entre 2019 et 2020
de 773 à 790 clubs.

>> VIE FEDERALE & RESSOURCES HUMAINES

Accueil d'un apprenti Master II Juriste dans le domaine du Sport
(futur avocat du sport) - stage de 12 mois.

Démission d'Hélène MEYEUR, Responsable du service licences
Embauche de Franck SAINTVOIRIN à ce poste.

>> FORMATION

Création d'une spécialisation
« Enseignement Jeune Public » pour la SAVATE bâton défense

>> COMPETITIONS

Dématérialisation des inscriptions aux compétitions
nationales.

Création du **Championnat Premium**, permettant aux Cadets
2ème année de combattre contre des Juniors 1ère année.

Les championnats de France 2020 « Jeunes » initialement
prévu à l'île de la Martinique, devaient être reportés en métropole
mais ont été annulé à cause de la situation sanitaire.

Championnat de France Assaut : Suppression des quarts de
finales.

Création d'une prime à la performance Assaut.

>> DEVELOPPEMENT & PARTENARIAT

Positionnement de la FF SAVATE pour accueillir le MMA.
Présentation de l'appel à manifestation d'intérêts au Ministère
des Sports. Le MMA a finalement été attribué à la Fédération
Française de Boxe (Boxe Anglaise).

Renouvellement des animations sur les villages TOURISTRA
VACANCES durant l'été.

>> COMMUNICATION & PROMOTION

Création d'une ligne d'équipement **FFSAVATE**, tenues en
deuxparties d'Hexagone Combat personnalisés **FFSAVATE**.

Participation à la Journée Nationale **SENTEZ VOUS
SPORT** avec le CNOSF.



Mise en place d'une **action Octobre Rose**
Vente de Tee-shirts au profit de la lutte contre le cancer du
sein. « **Tous en Garde contre le cancer du sein** »



Première participation au Salon des Maires et des
collectivités territoriales.

Mise en place d'actions de sensibilisation à l'association
« **Femme pour le Dire, Femme pour Agir** » (FDFA) (Journée
de la femme, Championnats Elites A...).

L'association FDFA lutte contre la double discrimination qui
touche les femmes en situation de handicap, celle du genre
et celle du handicap.

FDFA affirme avec conviction que le handicap n'est pas une
identité. Sa devise : femmes handicapées, citoyennes avant
tout !

Maintien de l'activité sur les réseaux sociaux durant le
confinement (Jeux concours, vidéos, cours live...).

Participation à la Fête du Sport autour de la Journée
Olympique digitale.

Réalisation de clips tutoriels sur l'arbitrage et refonte du
guide de l'officiel.

Diffusion des clips réalisés depuis 2016, dans la rubrique
« Dans Ma Fédé » de la chaîne SPORT EN FRANCE.

LES CHIFFRES CLÉS

AUGMENTATION DU NOMBRE DES LICENCIÉS

7 JUILLET 2020 : 55 495 LICENCIÉS

31 AOÛT 2016 : 54 988 LICENCIÉS

31 AOÛT 2012 : 45 897 LICENCIÉS

+20 %

AUGMENTATION DU NOMBRE DE CLUBS

7 JUILLET 2020 : 790 CLUBS

31 AOÛT 2016 : 758 CLUBS

31 AOÛT 2012 : 728 CLUBS

+10 %

Nous remarquons que la progression du nombre de licenciés est continue et augmente d'année en année. Il est vrai que la saison 2019/2020 a été impactée par la situation sanitaire de la Covid-19. Néanmoins nous pouvons nous féliciter d'être de plus en plus sur le territoire. En effet il y a eu une nette augmentation des clubs (+10%) depuis 2012.

LES PERSPECTIVES

.....2020-2024

LA SOLUTION MILOÉ, LA NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE 2020/21

La Fédération offre la solution de Prévention Santé Miloé à l'ensemble des licenciés renouvelant leur licence en 2020/2021.

Miloé est un dispositif innovant qui permet d'accélérer la prise en charge médicale de vos licenciés. Ils auront un accès complet à une plateforme personnelle et sécurisée, sur laquelle ils pourront compléter leurs informations essentielles de santé, et recevront une Carte Santé permettant d'y accéder.

En cas de besoin, le personnel médical pourra ainsi consulter ces informations en quelques secondes via le sans contact (NFC) ou le QR code.

La FFSAVATE est soucieuse de protéger et de sécuriser l'ensemble de ses licenciés lors de leur pratique sportive et dans leur quotidien. C'est pourquoi, nous sommes la première fédération à être partenaire de Miloé.

Les nouveaux licenciés et leur entourage bénéficieront de l'avantage d'un tarif négocié de -25% sur les produits Miloé.



INSCRIPTIONS EN LIGNE DES COMPÉTITIONS

La Fédération continue le développement de la dématérialisation des inscriptions aux compétitions et permettra dès 2020/2021 de régler son inscription directement par le paiement en ligne.

UNE ENCEINTE FFSAVATE

Pour faciliter l'organisation des compétitions fédérales nationales, la Fédération a le projet d'acheter un ring de compétition personnalisé qui pourra être mis à disposition des comités, ligues et clubs organisateurs.



TARIFS INCHANGÉS EN 2020/2021

Le tarif de la réaffiliation des clubs et les tarifs des licences adultes et jeunes restent identiques à ceux de la précédente saison.
Maintien des tarifs depuis la saison 2018 -2019.

DIFFUSION TV : EUROPE COMBAT 2020

Un projet pour la captation et diffusion en direct des finales du championnat d'Europe Combat 2020 du 12 décembre 2020 à Boulogne-sur-Mer sur la chaîne de télévision SPORT EN FRANCE.

PORTAIL INTERFÉDÉRAL (SUIVI DES COMMOTIONS) - PERMIS DE COMBATTRE

Dans un souci de santé publique et afin de prévenir des risques liés aux commotions cérébrales, le Ministère des Sports a souhaité que les fédérations des sports de combats mettent en place un portail interfédéral de suivi des commotions cérébrales.

Ce portail va permettre de suivre les combattants afin de veiller au respect des règles de récupérations nécessaires suite à une commotion cérébrale. Les trois fédérations concernées ont harmonisé les règlements fédéraux dans ce domaine.

Ce portail d'intérêt public permettra de regrouper l'ensemble des athlètes participant aux compétitions spécifiques combat et susceptibles d'évoluer dans plusieurs disciplines :

Les objectifs :

- Permettre aux organisateurs une vérification préalable de l'aptitude à combattre des sportifs indépendamment de la discipline.
- Permettre aux médecins de compétition et médecins fédéraux de réaliser la déclaration en ligne d'incidents (KO neurologique, commotion cérébrale, suspicion de commotion).

La Fédération informe donc que pour les licenciés susceptibles de participer à un combat (Cadets 2ème année, Juniors, Seniors, Vétérans) suite à la prise de licence, les données personnelles* seront transmises quotidiennement au Portail Interfédéral de Suivi des Commotions Cérébrales. Les licenciés concernés pourront prendre connaissance de toutes les utilisations faites des données grâce au portail en consultant la page «données personnelles».

Le portail interfédéral va veiller à ce que les athlètes ne combattent pas dans d'autres disciplines durant le temps de repos imposé suite à un hors-combat identifié par le médecin de ring.

Pour participer à une compétition, il faudra fournir son numéro personnel de Permis de Combattre disponible sur le portail, et qui permettra à la Fédération de garantir le bien-être et la santé de ses athlètes.

**Civilité, nom, prénom, date de naissance, téléphone(s), email, catégorie d'âge, club d'appartenance et date de validité de la licence.*

MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI

Cette nouvelle plateforme recense tous les clubs affiliés aux fédérations agréées et reconnues par le CNOSF.

>> Vous êtes à la recherche d'un club ? Lancez l'application et vous êtes immédiatement géolocalisé pour vous renseigner sur les clubs les plus proches.



>> Vous êtes responsable d'un club ? Vous pouvez prendre en main leur propre page en devenant administrateur et l'enrichir en publiant vidéos, calendrier, évènements etc.

OFFRE PARTENARIATS

Elaboration d'une nouvelle offre de partenariat. La Fédération souhaite renouveler ses contrats de partenariats et est toujours à la recherche de nouveaux partenaires.

La Fédération a également la volonté de développer la ligne d'équipement FFSAVATE avec d'autres partenaires et produits (Protège-dents, chaussures...). Un projet pour les chaussures est en cours d'étude avec RIVAT.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre présence. Votre présence est, à n'en pas douter, déjà le signe de la bonne santé de de la FFSAVATE car cela marque l'intérêt que vous portez à votre fédération.

L'année 2020 est une année particulière, la pandémie COVID 19 a touché l'ensemble du monde et particulièrement perturbé l'activité économique de notre pays. À notre échelle, les compétitions ont été suspendues dès le 13 mars et c'est ensuite l'ensemble de nos clubs qui ont dû fermer pour combattre la propagation du virus. Lors des premières étapes de déconfinement, nos disciplines comme les autres sports de combat n'ont pas obtenu d'accord de reprise. Nous espérions reprendre dans les meilleures conditions mais nous avons dû appliquer les consignes gouvernementales pour assurer la sécurité de tous et préparer notre reprise en toute sérénité. Ainsi, depuis le 11 juillet, la pratique des sports de combat est de nouveau autorisée.

La santé est une richesse qu'il faut préserver. C'est pourquoi, j'ai eu l'honneur de vous présenter MILOE, une excellente avancée qui s'est concrétisée il y a quelques semaines. Miloé est un dispositif innovant qui permet d'accélérer la prise en charge médicale de vos licenciés. La Fédération offre la solution de Prévention Santé Miloé à l'ensemble des licenciés 2019/2020 renouvelant leur licence en 2020/2021.

Nous venons de parcourir les temps fort de la dernière olympiade 2016-2020. Le mandat que vous m'avez confié, il y a 4 ans, touche à son terme et il est important que nous puissions envisager le futur en se souvenant des projets menés ces dernières années. Depuis 2012, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant en 2012 et en 2016, Président. Laissez-moi vous remercier de cette marque de sympathie et de confiance, à laquelle je suis très sensible.

Au cours de ces deux mandatures je me suis efforcé de mener à bien les missions que vous m'avez confiées et à répondre à vos sollicitations pour le développement de nos disciplines. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, à mes côtés, ont partagé travaux, projets et responsabilités parfois exceptionnels face aux situations. C'est un travail d'équipe.

Je suis persuadé que notre fédération ne peut exister que par et pour ses licenciés, ses bénévoles, ses salariés, ses partenaires... Chacun ayant des engagements différents, mais qui additionnés, font le succès de notre fédération. Nombreux sont ceux, ici présents, qui participent à une commission, à une compétition ou à une manifestation. Je tiens à vous en remercier chaleureusement. C'est évident que c'est ensemble que nous pourrons nous ouvrir à de nouvelles perspectives et avancer vers nos prochains objectifs.

Je tiens à féliciter plusieurs acteurs de notre fédération qui contribuent à valoriser nos disciplines :

- Les élus qui m'ont accompagné pendant ces quatre dernières années et qui, acceptent de continuer l'aventure et également ceux qui par convenance personnelle, par impossibilité de concilier activité club et activité fédérale, ne souhaitent pas poursuivre l'aventure mais qui restent attaché à nos belles disciplines
- Tous les dirigeantes et dirigeants et les bénévoles de nos instances : ligues, comités et clubs pour leur implication dans la réussite de nos projets et dans la gestion du quotidien au plus proche de nos licenciés.
- La Direction Technique Nationale,
- Le personnel de la FFSAVATE qui s'est fortement impliqué dans l'ensemble des dossiers et se tient disponible pour toutes vos demandes.
- L'ensemble de nos partenaires.

Comme chacun de vous, je suis fier de notre Fédération, Je sais pouvoir compter sur votre soutien et votre engagement et j'espère que c'est ensemble que nous relèverons les nombreux défis de demain.

Avant de laisser maintenant la parole au Secrétaire Général, au Directeur Technique National, ainsi qu'à la comptable, et pour conclure :

«L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.»
- Henri Bergson (Philosophe, 1859 - 1941) -

«La santé et la raison sont les deux trésors de l'humanité»
- Proverbe grec -

Merci de votre attention et de votre confiance.

Joël DHUMEZ
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale Ordinaire et à notre Assemblée Générale Elective.

Avant toute choses, je tenais à remercier tous les acteurs qui œuvrent dans l'intérêt de notre discipline : les Élus, qui composent le Bureau Directeur et le Comité Directeur, les Commissions Nationales, les Cadres d'Etat, la Direction Technique, les Cadres Fédéraux, le personnel Fédéral, pour le travail effectué et le soutien apporté.

Je souhaite également remercier les dirigeants de clubs, les Présidents de ligues et de Comités Départementaux, les enseignants en clubs, qui, par leur investissement, contribuent à la pérennisation et au développement de la Savate Boxe Française et de ses disciplines associées.

Je félicite les tireurs/tireuses et les organisateurs et organisatrices pour les performances obtenues. Performances sur le plan sportif mais aussi dans la qualité des organisations des différents championnats.

L'ensemble contribue à renforcer l'image et la notoriété de la Savate Boxe Française. Nous avons tous subi la pandémie Covid-19 et ses conséquences.

Le Président et le Comité Directeur face à ces circonstances exceptionnelles ont du prendre des décisions exceptionnelles, certes désagréables parfois mais nécessaires et assumées afin de préserver l'intégrité de nos licenciés et de nos athlètes.

Je tiens à saluer les initiatives prises par les clubs, les enseignants, les commissions et la DTN qui ont proposé des cours, des entrainements, des exercices gratuits par correspondance sur les réseaux sociaux et le site fédéral. Assurant ainsi un lien continu avec les licencié(e)s.

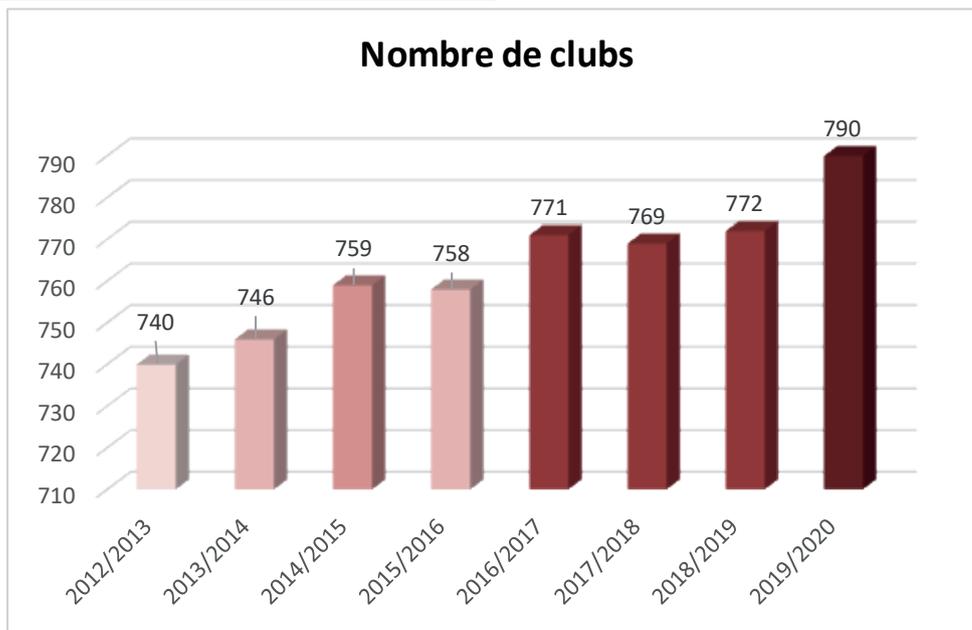
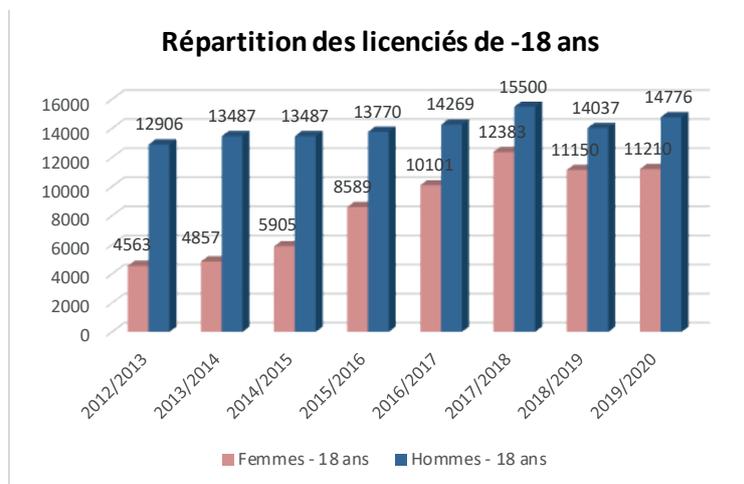
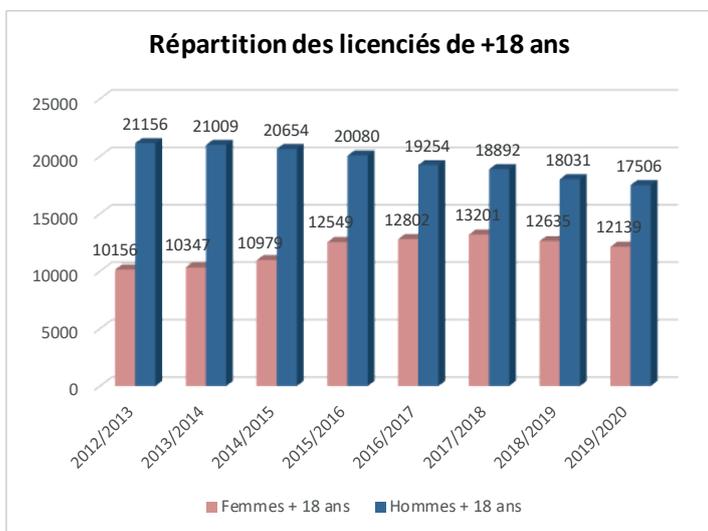
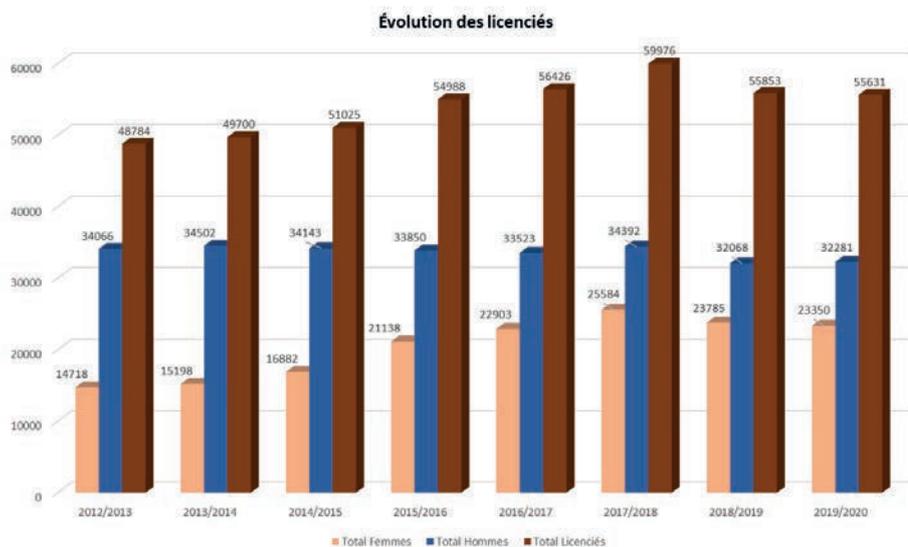
Il me semble important de souligner l'implication sans faille du Président Joël DHUMEZ qui sait se rendre disponible et qui attache une importance capitale à être présent à chaque évènement de Savate Boxe Française et disciplines associées.

LE PERSONNEL FÉDÉRAL

Un nouveau venu : Franck SAINTVOIRIN au Service Licences

LES RÉUNIONS FÉDÉRALES

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉUNIONS FÉDÉRALES STATUTAIRES SAISON 2019-2020			
Réunions du Bureau Fédéral		Réunions du Comité Directeur	
DATES	LIEUX	DATES	LIEUX
<i>SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 - MATIN</i>	<i>PARIS - SIÈGE FÉDÉRAL</i>	<i>SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 - MATIN</i>	<i>PARIS - SIÈGE FÉDÉRAL</i>
<i>VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019</i>	<i>PARIS - SIÈGE FÉDÉRAL</i>	<i>VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019</i>	<i>CRÉTEIL - Maison du Handball</i>
<i>VENDREDI 24 JANVIER 2020</i>	<i>PARIS - SIÈGE FÉDÉRAL</i>	<i>VENDREDI 7 FÉVRIER 2020</i>	<i>CRÉTEIL - Maison du Handball</i>
<i>SAMEDI 30 AVRIL 2020</i>	<i>VISIOCONFÉRENCE</i>	<i>SAMEDI 15 MAI 2020</i>	<i>VISIOCONFÉRENCE</i>
<i>VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020</i>	<i>PARIS - SIÈGE FÉDÉRAL</i>	<i>MERCREDI 17 JUIN 2020</i>	<i>30 MIN - VISIOCONFÉRENCE</i>
		<i>SAMEDI 27 JUIN 2020</i>	<i>VISIOCONFÉRENCE</i>
		<i>SAMEDI 3 OCTOBRE 2020 - AM</i>	<i>PARIS</i>



Après la présentation des différents comptes rendus, je laisse la parole à Thierry MARDARGENT, Directeur Technique National qui vous présentera le rapport de la Direction Technique Nationale.

COMPTES – RENDUS DES COMMISSIONS

Difficile cette saison d'effectuer le bilan de la CNA sans évoquer la crise sanitaire qui a touché l'ensemble du territoire. Cette crise très brutale, liée au COVID-19, a plongé notre pays, dans une situation sans précédent. Situation qui a vu la totalité des activités sportives annulées en France, à la mi-mars.

Aussi, ce bilan repose uniquement sur les actions pré COVID réalisées !

1. Réunion CNA saison 2019/2020

(secrétariat Patrick NICOLAS)

Elle s'est tenue les 21 et 22 septembre 2019 à Marseille.

- 21 septembre :
réunion RLA / CNA – bilans et perspectives
- 22 septembre :
réunion CNA – dernière saison de mandat



2. Le suivi des officiels (dossier suivi par Alain Guillard)

Quelques Chiffres

- 115 officiel(le)s
- 31 femmes (37%)
- 8 JANS.

Nécessitent un accompagnement

- 1 pour la Normandie

Classement :

Niveau	Nombre	H	F
A	28	22	6
B	87	62	25

On peut noter une perte de 10 officiel(le)s par rapport à la saison dernière. Ceci est dû, en partie, à l'arrêt ou le manque de participation à la journée d'actualisation des connaissances deux ans de suite.

L'évaluation

- 46 évaluations réalisées pour 100 fiches retournées. Celles-ci se situent de 1 à 5 en fonction des J/A.

Toutes les compétitions ont été annulées à partir du vendredi 13 mars, juste après la fin des « Championnats de France Universitaire ».

Ainsi, Les Championnats de France 2eme série, vétérans, Premium, Coupe de France, Open de France, Individuel et Equipe ont été annulées.

Les compétitions France Assaut, Jeunes et Finales Elites A ont été reportées au dernier trimestre 2020.

Cette situation explique le faible taux d'évaluations réalisées.

Conclusion

La crise sanitaire à laquelle la Fédération a été confrontée, n'a pas permis de terminer cette saison 2019/2020, dans les délais impartis. Cette situation unique ne permet pas à la CNA d'élaborer les orientations pour la saison 2020/2021, faute de visibilité.

La seule proposition effective consiste à maintenir le statut des JANS pour la saison prochaine et conserver en l'état le classement A et B.

3. Ventilations des officiel(le)s sur les compétitions

(dossier suivi par Jean Marie JECKER, Antonio POCAS et Patrick NICOLAS)

Principes de sélection des officiels par le GV validés par le Comité Directeur

- Obligation de valider les stagiaires (aucun stagiaire en 2019/2020)
- Garantir le niveau de compétence des officiels pour les tireurs
- Garantir une répartition géographique équilibrée des officiels dans les compétitions (équité sportive)
- Poursuivre la promotion des officiels féminins (compétents).
- Réduire les écarts dans le nombre de convocations annuelles entre les officiels
- Ventiler les officiels sur les compétitions correspondant prioritairement à leurs prérogatives
- Sélectionner et promouvoir les officiels « performants » pour les ½ F et Finales de CF (à partir des retours d'évaluations des DO). C'est pourquoi les convocations s'échelonnent sur la saison en 3 étapes :

Tournoi qualificatif – Phases finales (1/2 et F) – Coupe de France Vétérans et Championnats de France Jeunes.

En règle générale, le Groupe de Ventilation établit la ventilation comme suit :

1/3 IDF – 1/3 locaux – 1/3 extérieurs pour éviter que les juges d'une Ligue soient majoritaires autour de l'enceinte (le placement des JA autour de l'enceinte relève de la responsabilité des DO).

Le Groupe de Ventilation veille également à la promotion des officiels féminins compétents.

Il consulte les RLA et leur demande d'établir une liste de priorité des officiels à convoquer de leur Ligue.

Pour la ventilation des Finales Elites A, le Groupe de Ventilation établit une liste de JAN dont les compétences et l'engagement sont reconnus pour intervenir à ce niveau. Les DO choisissent leurs JAN dans cette liste qui est validée par le responsable de la CNA avant envoi des convocations.

Une ventilation des officiels bien menée exige une incessante concertation entre tous les acteurs concernés.

Néanmoins, des difficultés, liées aux contraintes réglementaires des frais de déplacements, validées en Comité Directeur, qui imposent « un déplacement SNCF », soulèvent quelques difficultés pour garantir l'éthique sportive dues aux tireurs. En effet, le temps de trajet pour rejoindre en train une compétition excentrée est souvent 2 à 3 fois supérieure au même trajet réalisé en véhicule personnel, sans compter les difficultés liées aux horaires.

Cette obligation place le groupe de ventilation face à des modalités de sélections qui prennent en compte la proximité des officiel(le)s sélectionnés avec leur secteur d'appartenance géographique, ce qui peut être sources de conflits.

Ainsi, il en résulte une inégalité, due à la structure ferroviaire centralisée :

Les officiels excentrés sont contraints de se restreindre aux compétitions se déroulant sur l'IDF (ou sur leur région).

Les officiels de l'IDF peuvent, en revanche, se rendre partout sur le territoire le jour même ainsi que les locaux.

Aussi, en laissant le choix du remboursement à l'organisateur (SNCF 2cl ou 0.30€/km en VP), celui-ci aura tendance à s'appuyer, sur le tarif SNCF 2cl pour défrayer les officiels. Tous ces éléments ont déjà été largement évoqués en CNA depuis le début de ce mandat.

Bien que le groupe de ventilation se soit toujours efforcé, autant que possible, de prendre en compte les intérêts des tireurs et des organisateurs, il ne faudrait pas que la gestion « économique » supplante la gestion « éthique sportive ».

Cette question épineuse restera très probablement d'actualité au prochain mandat avec le nouveau CD et la nouvelle CNA.

Défections

Elles sont en baisse cette saison (10) et sont toutes justifiées (pour raisons professionnelles ou changement de date ou de lieu de la compétition). Les officiels empêchés ont prévenu le GV à l'avance et ont pu être remplacés. Ce qui n'a pas toujours été le cas la saison passée.

Les officiels ont intégré les modalités de remboursement et ne veulent plus prendre de risque.

Le GV doit anticiper les défections probables en fonction des lieux de compétition.

Lorsque les lieux ne sont pas définis à l'avance sur le calendrier des compétitions, la plupart des officiels excentrés (Grand Est, Nord, Ouest) ne s'inscrivent pas. En cas de défection, le GV recrute en premier lieu les officiels compétents et proches géographiquement.

Au moment de l'arrêt des activités pour cause de COVID-19, l'état de la ventilation était le suivant le suivant :

- Plateaux CF assaut faits (convocations prêtes à partir)
- Plateaux CF Elites A en cours de validation

Le Groupe de Ventilation a décidé cette année de ne plus accorder de dérogation aux retardataires (chroniques) qui rendent leurs disponibilités après la date de forclusion pourtant dûment annoncée à l'avance.

4. Formations *(dossier suivi par Jean Marie JECKER)*

Réalisés :

- Actualisation de tous les documents d'examens d'officiels.
- Élimination et / ou reformulation des questions pouvant être perçues comme ambiguës
- (QCB : JALS, DOLS, Module combat)
- Envoi des documents pour ventilation à tous les RLA et SFFO (mail du 24/02/2020)

Non réalisés (COVID-19) :

- Préparation des stages SFFO et JANS qui devaient se tenir au CREPS de NANCY du 6 au 11 juillet 2020.
- Sélection des candidats au SFFO car certains n'ont pas les prérequis

L'ensemble des formations sont reportées en juillet 2021, la mise en œuvre sera à la charge de la nouvelle équipe de la CNA qui sera mise en place pour le prochain mandat.

5. Règlements *(dossier suivi par Jean Pierre GUIRARD)*

Mise en adéquation des règlements avec les décisions prises par le Comité Directeur

- 2019/2020 Le Championnat de France Assauts (de niveau GAT) se déroulera sans casque
- Dans les documents remplacer RSA par RLA

6. Documents médias *(dossier suivi par Frédéric MULLER)*

En début de mandat, la CNA a souhaité réaliser une série de clips vidéo, avec comme finalité une illustration des situations d'arbitrage, décrites dans le Guide de l'officiel initié par Jean Marie JECKER et Alain GERNET.

Ainsi, cette saison, la réalisation de ces clips a été effectuée au CREPS de Toulouse, par Benjamin PUTOUD, avec des tireurs du Pôle France, Patrick NICOLAS et Rodolphe REDON, pour la CNA, en partenariat avec la Direction Technique Nationale.

La réussite est collégiale car elle s'est élaborée à partir d'une collecte d'idées émises par les membres de la CNA en début de mandat, qui a vu son aboutissement avant la fin de celui-ci. Lors de la CNA du 12 septembre 2020, une présentation sera projetée aux membres de la CNA, ainsi qu'aux RLA.

Toujours en partenariat avec la Direction Technique Nationale, une clé USB, qui contiendra le Guide de l'Officiel et les clips vidéo ad hoc, sera adressée à tous les clubs, à visée d'information et de formation. En espérant que les fournisseurs ne nous font pas faux bond, au regard de la crise COVID-19

Conclusion

Je ne pourrais conclure ce bilan sans revenir sur la crise sanitaire qui nous a frappé de plein fouet. Demain, le monde sortira de la pandémie du Covid-19, aussi nous devons d'ores et déjà nous préparer à relever le défi de transformation qui nous attend.

De belles initiatives ont fleuri, ça et là, dans notre fédération et plus particulièrement dans nos clubs pour accompagner nos licenciés. Elles doivent non seulement perdurer, mais s'amplifier afin d'apporter à notre système un dynamisme dont nous aurons bien besoin à la sortie,

Enfin, dans toute fin de mandat, il est de coutume pour le responsable de commission concerné de remercier l'ensemble des acteurs qui l'ont accompagné dans son parcours. Ainsi, je remercie les membres de la C.N.A. qui m'ont soutenu, tout au long de ce mandat, j'ai eu plaisir à travailler en leur compagnie, dans une ambiance de respect et d'amitié.

Je remercie aussi chaque officiel pour son engagement au quotidien, l'ensemble des Cadres Techniques et les membres des autres commissions avec lesquels nous avons pu œuvrer. Comme j'ai pu l'exprimer déjà, à de nombreuses reprises, les officiels sont bien souvent sous le feu des critiques, alors que les dysfonctionnements du système ne sont pas toujours de leur fait. A cet égard, c'est à travers un dialogue franc et constructif, entre tous les acteurs du système que nous arrivons à surmonter ces dysfonctionnements.

Enfin, je ne pourrai terminer sans remercier notre Président Joël DHUMEZ qui a su me faire confiance tout au long de ce mandat et qui a su aussi accompagner notre mouvement avec bienveillance, pour le mener au plus haut niveau.

Rodolphe REDON

Vice-Président FFSBF et DA

Responsable de la CNA



En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de son évolution il n'a pas été possible d'envisager sereinement l'organisation de certaines de nos compétitions. Les compétitions à échéance internationale ont été reportées à cet automne, toutes les autres ont été annulées, malgré le stade avancé de la compétition dans son déroulement pour certaines.

C'est la 3^{ème} saison suite au « redécoupage » des ligues, comme imposé par la réforme territoriale, avec un seul qualifié (hors IDF) par « nouvelle » ligue.

Nous avons cette saison rendu obligatoire toutes les inscriptions via le site internet, cette procédure s'est mise en place sans soucis majeurs et évite bien des désagréments.

Combats :

ELITE A M/F : Changement important à noter pour la saison 2019-2020 : le Championnat de France ELITE A repasse sur un fonctionnement en élimination directe (suppression du tournoi qualificatif), changement qui semble répondre à la demande. Nous avons eu cette année 51 tireurs masculins (-1 inscrit par rapport à 2018-2019) et 45 tireuses féminines (en augmentation de +8 inscrites). Nous avons eu 4 organisateurs pour ce championnat : AGEN (1/8^{ème} + ¼ de finale), SAVERNE (¼ de finale), BLAGNAC (½ finales) et CLERMONT-FERRAND (½ finales). Nous tenions ici à les remercier et les féliciter pour leur investissement et leur disponibilité.

Le 24 octobre auront lieu les finales à huis clos à l'institut du Judo.

ELITE B : suppression des sélections de ligue pour cette saison, ce championnat a vu ainsi 46 inscrits contre 41 la saison précédente.

OPEN DE FRANCE : MASCULINS : 21 en 2018, 31 en 2019, et 37 en 2020, ce qui constitue une belle augmentation. Quant aux **FÉMININES** 15 la saison dernière, 21 pour 2019 et 22 pour cette saison. Pour 2020, cela représente 6 catégories de poids hommes (avec une 7^{ème} mais le tireur était tout seul en M150) et 5 catégories femmes (avec une 6^{ème} mais la tireuse était toute seule en F75). C'est une catégorie en plus pour les féminines.

JUNIORS ET COMBAT 2^{ème} série MASCULINS : 15 et 16 février 2020 pour le tournoi qualificatif (nouveau cette saison pour les 2^{ème} séries). Nous constatons la stabilité des inscrits au Championnat de France Juniors (21 inscrits contre 20 l'année dernière, 5 catégories de poids représentées et avec 2 ½ finales pour cette saison sportive). Les finales se dérouleront en même temps que les finales ELITE A (LONGWY et TEYRAN).

En ce qui concerne le Championnat de France combat 2^{ème} Série, nous constatons que le chiffre de 2018 (70 inscrits) n'est plus atteint (55 inscrits contre 52 en 2019).

Malgré tout, le principe de phase éliminatoire est très apprécié et les retours sont très bons concernant cette compétition. Nous avons toujours 7 catégories sur 8 qui sont représentées.

Cette saison, encore, grâce à notre partenaire SportCom, une deuxième enceinte a pu être installée à Japy et les tournois se sont ainsi déroulés avec une plus grande fluidité.

Malheureusement, les finales prévues le 21 mars 2020 à SAINT-GAUDENS n'ont pas pu avoir lieu en raison du COVID-19.

Le 24 octobre auront lieu les finales à huis clos à l'institut du Judo.

ESPOIRS MASCULINS et COMBAT 2^{ème} série FÉMININS : compétitions de bon niveau, avec une légère diminution concernant le championnat de France Combat 2^{ème} Série Féminin qui passe de 45 inscrites à 51 pour cette saison sportive. Cela ne reflète pas l'intérêt, pourtant grandissant, du public féminin à l'égard de cette compétition. Il est à noter que des grèves ont beaucoup perturbé l'organisation du Tournoi Qualificatif de ce championnat et ont provoqué de nombreux forfaits de déplacement (grèves des transports + manifestations gilets jaunes). Légère augmentation, par contre, pour nos Espoirs Masculins où le nombre d'inscrits passe de 44 à 47. C'est une compétition toujours très suivie.

PREMIUM : Nouveau championnat pour permettre aux Cadets 2ème année à pratiquer du «combat aménagé» avec les Juniors 1 afin d'introduire de façon adaptée le combat 2ème série chez les plus jeunes. Pour cette première année, nous avons eu 5 catégories de poids représentées avec un total de 19 inscrits.

Assauts :

ASSAUT M/F : le tournoi qualificatif et finales de cette compétition initialement reportés les 28 et 29 novembre 2020 au CDFAS d'Eaubonne ont été annulé en raison de l'épidémie du COVID-19 (exemption pour les champion(ne)s et vice-champion(ne)s en titre de qualification au niveau des Ligues et les ÉLITE A (M/F) et les JUNIORS peuvent dorénavant y participer.

CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRAN : Cette compétition a été annulée en raison du COVID-19. Elle sera, bien sûr, reprogrammée pour le compte de la saison 2020-2021.

LA COUPE DE FRANCE FÉMININE : Cette compétition a été annulée en raison du COVID-19. Elle sera, bien sûr, reprogrammée pour le compte de la saison 2020-2021.

OPEN DE FRANCE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE : Ces nouvelles compétitions ont été annulées au niveau national, après les sélections de certaines ligues, en raison du COVID-19. Elle sera, bien sûr, reprogrammée pour le compte de la saison 2020-2021.

Je tiens ici à remercier

- tous les organisateurs et leurs équipes de bénévoles qui permettent à nos sportifs de défendre les couleurs de leur club et de montrer au plus grand nombre notre sport,
- tous les bénévoles (RLC, membres de la CNC, CTL, superviseurs), les officiels et le personnel fédéral.

Yvon NUGEL

Responsable national de la CNC



BILAN 2019

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan de l'année passée des activités du CNCCB.

Nous avons continué à œuvrer pour le développement de la canne de combat selon les axes fixés en début de mandature 2016-2020. Les travaux et décisions prises vont tous dans le sens d'une plus grande accessibilité à notre discipline avec la « Canne pour Tous », un focus sur la visibilité et la communication de nos activités et le développement de la pratique par la formation et l'implication d'enseignants.

Quelques chiffres

Au 31.08.2019 : 1696 licenciés pour 99 clubs

A fin mars 2020 : 1669 licenciés pour 106 clubs

Nous aurions pu espérer un chiffre en augmentation pour cette année, si le covid-19 n'était pas passée par là.

Point positif : la saison 2019/2020 a vu se créer 7 nouveaux clubs ou sections qui témoignent d'un nouvel engouement pour l'enseignement de la canne de combat.

Structuration et organisation

5 réunions de bureau et 5 réunions de Comité directeur, uniquement sous forme de vidéo conférence ont eu lieu au cours de cette saison.

L'ensemble des commissions du CNCCB s'est au moins réuni une fois au cours de la saison ; pour certaines de nombreuses réunions ont eu lieu pour revoir les règlements ou la mise en place de nouveaux projets (Commission Technique, Arbitrage, Compétition, Communication, Jeunes et Scolaire principalement).

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission Technique et Sportive

- Cahier n°10, l'ensemble des cahiers techniques sont à jour et en ligne.
- Développement accentué concernant la pratique du Bâton Fédéral et la Canne Savate.

Formation

- Stage national de Bâton fédéral organisé à Bois d'Arcy le 10 mars 2019, en février 2020 à Saint Herblain
- Plusieurs sessions UC2 « passerelle » permettant aux CQP SBF de devenir moniteurs de CCB
- 2^{ème} séminaire enseignants organisé le 17-18 novembre 2019 au CDFAS
- Session de formation de recyclage en jugement/arbitrage et formation de nouveaux J/A nationaux

Commission Arbitrage et Compétition

- Poursuite du projet de développement d'une « scoring machine » permettant de donner de la lisibilité sur la tendance de gain/compte à rebours.
- Pérennisation des nouvelles compétitions : challenge national vétéran et challenge jeunes.
- Inscription en ligne pour les Internationaux de France
- Réflexions concernant de nouvelles formes de rencontres
- Refonte de la Commission d'Arbitrage : création et application d'un livret de formation d'officiels, création d'un système d'évaluation des officiels lors des compétitions nationales, augmentation du nombre d'officiels en formation

Commission Médicale

- Révision du règlement médical selon évolutions (notamment pour les enfants),
- Réflexion autour de la mixité pour les -18ans
- Première approche et information aux enseignants de la notion de Sport Santé
- Participation de cadres CNCCB à l'évènement national Sentez Vous Sport

Commission Jeunes et Scolaire

- Promotion autour des livrets enfants et enseignants pour intégrer le monde scolaire, diffusion et information auprès des clubs
- Collaboration avec l'UNSS sous forme d'animations : Présence au Championnat de France UNSS de judo, La Lycéenne Maif Run à Strasbourg, Championnat de France UNSS de Savate.
- 1^{er} stage UNSS avec professeurs de sport (Strasbourg)
- Pérennisation de la compétition dédiée aux Enfants : Challenge National Jeunes 3^{ème} édition en juin 2019 à Schiltigheim, qui d'ailleurs a remporté un prix coup de cœur de la ville.

Commission Handicane

- Réflexions autour d'un nouveau projet vidéo qui sera lancé en 2021

Commission Communication

- Support et réalisations graphiques pour l'ensemble des commissions
- Gestion et animation du site internet www.cnccb.net et remise en route de la newsletter suite à législation RGPD
- Travail en collaboration avec un infographiste free-lance pour la création des affiches des compétitions nationales
- Communication accentuée via Facebook avec le soutien d'une Community Manager (free-lance) pour booster des publications et assurer une présence soutenue.
- Travaux sur un Flyer de promotion pour les clubs (sortie 2020)

Autres projets transversaux :

- Groupe de travail matériel et équipement : finalisation d'une nouvelle tenue et masques de canne de combat et mise en route du partenariat en 2020
- Regroupements référents et CTL pour développement dans les territoires
- Nouveaux règlements et statuts du CNCCB en ligne

DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

- Poursuite de la politique « Canne pour tous »
- Communication autour de notre discipline
- Formation de cadres : organisation de sessions de monitorats, UC2 « passerelle », séminaire enseignants, formation spécifiques enfants
- Travail sur le développement des territoires
- Développement de nouveaux outils en ligne
- Créations de nouveaux évènements compétitifs (nouvelle forme, public,)
- Création d'une Commission Féminine : développement mixité et canne de combat au féminin
- Collaboration avec le monde scolaire et autres fédérations : UNSS, FFSU.
- Développement du public spécifique attiré par la pratique du bâton, canne de défense et canne savate
- Formation de nouveaux juges-arbitres

La crise sanitaire liée au Covid 19 aura freiné voire remis en questions plusieurs évènements et projets prévus en 2020. Nous avons mis en place des activités de substitution pour garder le contact avec les pratiquants : jeux sur Facebook, vidéos pour la pratique, réunions en visioconférence et surtout informer les clubs des décisions prises et des recommandations préconisées.

Au nom de l'ensemble des équipes composant le CNCCB, je remercie

- M. Joël Dhumez et son Comité directeur fédéral pour la confiance et l'aide précieuse que nous accorde la FFSBF&DA.
- L'ensemble du personnel fédéral
- Notre DTN Thierry Mardargent et ses cadres techniques
- Tous les dirigeants des clubs, comités départementaux, ligues impliqués dans la canne de combat ainsi que les organisateurs d'événements nationaux décentralisés.

Céline Daal-Mechouar

Présidente CNCCB

.....



La 4^{ème} année de notre mandat sur cette Olympiade va bientôt se terminer, je n'en reviens pas comme le temps passe si vite mais avec quelle impatience nous tenons à ce que cette année, difficile et pleine de conséquences désastreuses suite à cette crise sanitaire, se termine.

Ce fût une année raccourcie et entamée de 5 mois de travail, mais cependant nous avons pu mener certaines actions pour mettre en avant cette belle Discipline Associée qu'est la « Savate Bâton Défense », activité qui, si je peux me permettre de le rappeler, fait partie intégrante du patrimoine pugilistique et historique de notre Fédération.

Actions menées par la CNSBD suivant son programme d'objectifs quadriennal (mis en place en début de saison)

Ces actions ont toutes été supervisées par un membre de la CNSBD

I / Stage de Perfectionnement Technique SBD :

- 6 Stages en PACA, AURA, LORRAINE, VENDEE, OCCITANIE : Public mixte avec une quarantaine de stagiaires environ par stage.
- 5 stages spécialement dédiés aux Féminines en PACA, AURA, BOURGOGNE, LORRAINE, OCCITANIE : environ 30 participantes à chaque stage.
- Organisation spécifique pour les féminines à Marseille (Communication importante et diffusion sur FR3 Marseille) proposé par Marie-Alice et Christian (membre Expert de la commission) en PACA de l'association « Femmes en défense », mise en place de cours SBD sur la gestion des violences faites aux femmes et leurs solutions. Cette association officie énormément contre la recrudescence des violences faites aux femmes.
- Cindy Nanning et Virginie Lombardo (membres Experts de la commission) ont également organisé 1 action SBD, sur leur secteur géographique (AURA et Occitanie) spécifiquement dédiée aux féminines.

II / Démonstration de SBD et de Canne défense pendant le Championnat du Monde SBF La Motte Servolex (73) fin 2019

Une belle réussite, suite à une demande de l'organisateur, cette démo fût un vrai spectacle et un show dans l'air du temps qui fût grandement appréciée par le public.

III / La CNSBD et la Fédération ont mis en place leur stage National SBD :

- « Les Universités d'Été SBD 2020 » se sont déroulées à St TULLE (04) du 2 au 7 Août 2020.

Pendant ces « Universités d'Été SBD 2020 » Des modules de formations Pédagogique et d'Améliorations Techniques ont été mis en place :

- Module « Spécialisation EJP » : 4 stagiaires (Approche sur une SBD dédiée aux moins de 15 ans et à partir de 10 ans Spécialisation et formation exclusivement réservées la CNSBD).
- Module « Spécialisation Défense Féminine ».
- Module « UC2 SBD ».
- Modules Savate Bâton de Couleurs et Savate Bâton d'Argent 1° & 2°.

Ces projets seront porteurs d'un avenir de qualité et pérenne de notre discipline. Nous irons vers la création d'un futur nouveau métier : « Educateur/ Animateur Sportif spécialisé dans la Gestion des Conflits » dédié à un public spécifique .

IV / Nouvelle mandature 2020 / 2024

Le mandat de notre commission se terminant, la Fédération et son Président conscient des travaux effectués et de leurs états d'avancement, nous a proposé de continuer notre travail sur la prochaine mandature si la liste de notre actuel président est réélue.

D'un commun accord la commission et moi-même acceptons cette proposition, ces conditions et la confiance qui nous ait faite.

Seul 2 membres nous quittent pour aller vers d'autres aventures ou projets. Cependant, j'ai déjà trouvé les futurs candidats désireux de faire partie de notre équipe. Ces 2 personnes ont tous les prérequis indispensables à la qualité de notre groupe.

Conclusion

Comme vous pouvez vous rendre compte, la CNSBD avance, réfléchie et se projette dans l'avenir pour installer les fondamentaux pédagogiques et techniques pour que vive et se développe, sur des valeurs fédérales, la SAVATE Bâton Défense.

Tout ceci se fait grâce à une équipe de passionnés et passionnante que je remercie vivement pour son engagement et pour tout le travail de qualité fourni tout au long de cette année, fût-elle chaotique comme la période que nous vivons en ce moment.

Un grand MERCI aussi au Président, DTN, CD et personnel fédéral pour leurs soutiens sur nos choix stratégiques ainsi que pour toute l'aide apportée à la réalisation et la réussite de nos actions.

José Pinheiro

Responsable de la CNSBD



COMMISSIONS DES DISCIPLINES ASSOCIÉES

SAVATE FORME

La COVID 19 a plus que perturbé le planning de la commission SAVATE Forme par les annulations de l'Open National SAVATE Forme et les différents stages prévus.

Néanmoins les travaux engagés sur le support pédagogique destiné aux enseignants de l'éducation Nationale pour qu'ils puissent proposer des initiations de SAVATE Forme dans le cadre de leur activité, sur l'Aqua SAVATE, sur le contenu du Monitorat de Savate Forme (UC 2), restent d'actualité.

Pendant la période de confinement, la commission a réalisé un clip vidéo diffusé sur les supports fédéraux (site Fédéral, réseaux sociaux, ...) afin de proposer un cours de SAVATE Forme à suivre la maison en prenant en considération l'environnement personnel de chacun afin de s'adapter au mieux et sans risque à cette nouvelle forme de pratique de la Discipline.

Il est évident que la SAVATE Forme se prête très bien à ce type d'exercice puisque dans sa pratique, il n'y a pas d'opposition, le besoin de matériel est réduit : un espace, de la musique, une tenue de sport, le support vidéo. Il s'agit ici d'une mesure compensatoire, les cours en salle étant bien plus pratiques, plus sécurisés par la présence et compétence du Moniteur ou de la Monitrice et bien plus agréables et conviviaux.



Nous allons reconduire les stages de Savate Forme et je reste disponible si des Clubs, Comités Départementaux ou des Ligues sont intéressés pour nous accueillir. Le but étant de réunir le maximum de personnes intéressées selon chacun son niveau ; initiés (es) , confirmés (es) , futures monitrices et futurs Moniteurs .

Philippe SUISSE
Responsable CNSF

L'année sportive 2019/2020 s'annonçait dans la perspective de travaux consacrés à la détection et à la prévention des commotions cérébrales. Des liens avaient déjà été tissés avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et l'appui de la Confédération Française des Sports de Combat et des Arts Martiaux. Une étude prospective avait débuté en septembre 2019 en lien avec la Direction Technique Nationale avec pour objectif de faire reconnaître grâce à des questionnaires adaptés les signes d'accompagnement des commotions cérébrales en milieu pugilistique, en particulier en Savate Boxe Française. La session de développement professionnel continu qui avait été fixée au siège de la Fédération Française de Savate Boxe Française le 27.03.2020, n'a pu, bien sûr, se concrétiser compte tenu du début de confinement sanitaire.

La survenue du Strass-Covid-19 a bouleversé nos objectifs. Toute l'équipe médicale à différents niveaux a fait face à cette pandémie avec mise en sommeil de nos actions fédérales en dehors de l'écoute des répercussions de cette pandémie sur la vie de nos sportifs et de nos athlètes de haut niveau. La plupart des membres de la Commission Médicale a été confrontée à cette pandémie sur le terrain, notamment sur le plan de la détection, des traitements et aussi de la rééducation cardio-pulmonaire post-Covid. D'autres ont assuré une continuité de soins en fonction de leur spécialité afin de diminuer la pression des appels auprès des services d'urgence hospitaliers. L'un d'entre nous a même été amené à recevoir le Président de la République dans les locaux de la Maison Médicale qu'il venait de créer avec plusieurs associés, en région parisienne.

La tâche qui revient maintenant à l'équipe de la Commission Médicale est de favoriser une reprise des activités physiques et sportives post-Covid dans les meilleures conditions. Le questionnaire proposé par la Commission Médicale du CNOSF, adapté également aux sportifs de haut niveau a été adopté, après avis des membres de la Commission Médicale de notre fédération.

Plusieurs actions prévues durant l'année 2019-2020 ont été reportées pour l'année sportive 2020-2021 notamment la session de développement professionnel continu concernant les commotions cérébrales ainsi que le travail de recherche sur la fréquence des commotions cérébrales dans notre fédération.

Notre commission s'est réunie à plusieurs reprises en visio ou audio-conférence. La dernière réunion présentielle s'est tenue le 11 Septembre 2020 au siège de la fédération

André MONROCHE

Médecin Fédéral National

Responsable de la CNM



Les CFU Savate avaient lieu les 11,12 et 13 mars dernier à Paris.

Configuration particulière à cause du COVID, nous ne savions pas si nous allions finir ce championnat notamment pour le vendredi 13 en après-midi.

Celui-ci fût achevé et par la même occasion, la dernière compétition de Savate pour la saison 2019/2020

Concernant la participation :

Assaut :

Chiffres stables par rapport à la saison 2018/2019 avec 79 sur 108 qualifiés contre 77 sur 110 en 2019.

Au total, 147 assauts réalisés sur 2 jours.

Combat :

Là également, chiffres stables sur les chiffres.

14 qualifiés (hommes/femmes) en 2020 contre 16 en 2019. Cela fait peu sur ces deux dernières années.

Au total 20 combats

Équipe :

Une chute importante due en grande partie à la pandémie.

6 équipes en 2020 et 11 en 2019.

En conclusion, si sur l'Assaut nous pouvons considérer que les choses vont au mieux, pour le combat, il faudrait être vigilant sur les points suivants :

- Choix des étudiants sur d'autres compétitions FFSU anglaise, kick etc...
- Très peu d'étudiants en combat, filière Fédération
- Pistes de réflexion : les règles strictes des techniques en Savate n'encouragent peut-être pas les athlètes à s'engager. . En sachant que c'est ce qui fait la différence avec les autres disciplines pieds/poings aussi.

Pour terminer, je tiens à remercier Cécile Millet pour la gestion des Assauts ; Gilles Estrade pour les Equipes ; Christophe Neuville pour son aide tout au long du CFU et Antonio Pocas pour l'apport des Officiels de l'Île de France en soutien des nationaux convoqués par la Fédération.

A priori, l'édition 2020/2021 aurait lieu à Lille du 7 au 9 avril 2021.

Alain GUILLARD
Le Référent Commission Mixte Universitaire



Le monde traverse un moment d'une intense gravité avec la pandémie du COVID-19 qui vient percuter nos vies, nos habitudes et nos comportements usuels, amicaux et familiaux.

De la même manière, le domaine sportif, facteur de lien social, est aussi impacté.

Ainsi, les ambitions de la Commission Savate Pro ont été revues, de fait, à la baisse.

En effet, après un début de saison, bien entamé :

- 1 tournoi du Savate Pro tour dans, la catégorie des M75 à Vandoeuvre, le 9 novembre 2019, avec entre autres 2 Finales mondiales de Savate
- 1 combat de savate pro, qui s'est déroulé le samedi 30 novembre 2019 à Perpignan, dans le cadre du Fight Furious Tour 2019, avec entre autres 5 finales mondiales de Savate
- 1 tournoi du Savate Pro tour dans, la catégorie des M150 à la Motte Servolex, le 30 novembre 2019, avec entre autres 2 Finales mondiales de Savate

La saison s'est brutalement terminée mi-mars.

Aussi, toutes les projections de tournois que nous avons prévues de mettre en place après les Finales Elites A, n'ont pu être finalisées, notamment, la candidature du Savate Boxing 16, à Marseille, entre autres.

De la même manière, la réunion de travail consécutive aux Finales Elites A, pour affiner la réglementation en vigueur de la Savate Pro, dans le cadre des différents Tournois du Savate Pro Tour, n'a pas pu se tenir.

C'est à une saison très particulière à laquelle nous avons dû faire face.

Malheureusement, le COVID-19 reste présent, au moment où j'écris ces lignes et la saison à venir est toujours sur la menace, en l'état actuel des choses.

Néanmoins, je préfère rester optimiste, en terminant par cette citation, pieds-poings, de Franck NTASAMARA :

« La vie c'est ce coup de poing qui arrive d'on ne sait où et te met KO. Puis, te réveille par un coup de pied au derrière en te forçant de remuer le popotin ».

Rodolphe REDON

Vice-Président FFSBF et DA

Responsable de la CNSP



La Fédération Française de SAVATE boxe française et ses Disciplines Associées s'est inscrite pour la première fois sur l'action « SENTEZ-VOUS SPORT » qui était organisée par le CNOSF, sur la Parc de la Villette en septembre 2019. Cette manifestation qui se déroule sur l'ensemble du territoire, aux mêmes dates, a été un réel succès. Tout était réuni : intervenants de qualité, météo et surtout un public nombreux. La structure gonflable URBAN SAVATE TOUR, avec son excellent visuel, a contribué également à la réussite de la manifestation.



Elle s'est déroulée sur deux journées et a été animée à la fois par des bénévoles de clubs et des athlètes de haut niveau, que ce soit en SAVATE boxe française qu'en Canne de Combat. Sur l'ensemble de la manifestation, plus d'une centaine de personnes (enfants et adultes) sont venues s'initier à la Savate et à la Canne de Combat.



Une démonstration du SAVATE Forme a été présentée sur le podium de la manifestation par le BFC de Calais, venu spécialement des Hauts de France avec un groupe d'adhérents sous la houlette du Responsable de la Commission SAVATE Forme pour animer cette démonstration. La participation du public a été indéniable sous l'impulsion du groupe de SAVATE Forme de Calais.

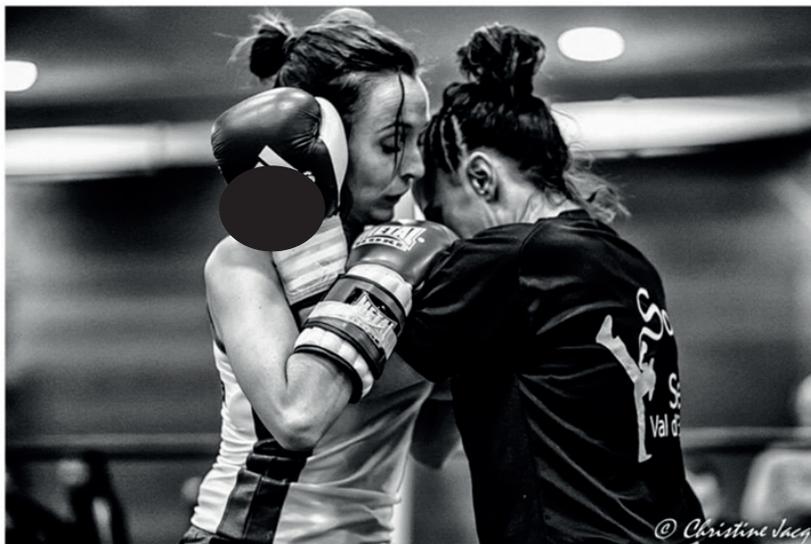
En raison de la pandémie de la COVID 19, une action en direction du public en situation de handicap « JOURNEE SAVATE PARTAGEE » n'a pu être réalisée.

Christine DEPESTEL
Responsable de la commission Handicap

Marlène CIESLIK
Responsable de la commission Santé-Bien-être

Pour inaugurer cette nouvelle saison la Commission Féminines dont l'objectif est de prôner la mixité au sein de toutes les disciplines fédérales s'est réunie en présentiel avant de poursuivre ses échanges par téléphone tout au long de l'année.

De nombreux stages féminins et mixtes sur le territoire national et en outre-mer, ont rythmé l'activité fédérale au cours de la saison 2019/2020. Beaucoup de clubs, de comités, de ligues, se sont mobilisés pour des causes féminines, à l'image du Comité du 92 qui a organisé à Colombes le 24 novembre 2019 un débat sur les violences faites aux femmes, organisées par Leslie Groux.



Une fois de plus, l'Open des savateuses qui s'est déroulé les 14 et 15 décembre en région parisienne (92) avec 90 participantes. Il y a eu encore cette année l'open féminin en région parisienne dans le 92 avec de plus en plus d'inscrites et une belle réussite sportive et conviviale, l'Open des savateuses les 14 et 15 décembre a eu un franc succès une belle réussite sportive et conviviale.

L'engagement des membres de la commission sur leurs différentes responsabilités sportives et professionnelles a, une saison de plus, été à la hauteur des ambitions fédérales.

BILAN DE L'OLYMPIADE

Pratique féminine : Les licences féminines passent de 38% au 31/08/2016 à 43% cette saison.

Instances dirigeantes

Niveau national : La parité absolue au niveau du Bureau fédéral acquise depuis la dernière olympiade a été maintenue inscrivant ainsi la FFSbf&DA dans le respect de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014* pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Niveau régional : la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République a eu défavorable à la représentation des femmes sur les postes de présidentes de ligue reléguant celles-ci à une représentativité de 13% cette saison contre 18% lors de l'olympiade précédente.

Commission Féminine : Maintien d'une Commission Féminine renforcée par l'entrée de nouveaux membres.

Poste de dirigeante : Pour la 1ere fois une femme devient Présidente du CNCCB

Cette olympiade a été scandée par de nombreuses actions et événements en faveur des femmes tout en prônant la Mixité

- En 2020, la FFSbf&DA prend part pour la 1ère fois à la **journée internationale des Droits de la Femme** lors des demi-finales Elite A.
- **Engagement** en 2020 auprès de l'association « **Femme pour le Dire, Femme pour Agir** » (FDFA), association qui défend les femmes handicapées victimes de violences. La commission féminine a tenu un stand proposant une vente de bandeau « La Savate c'est aussi au féminin » au profit de l'association.



- Depuis 2 ans, la FFSbf&DA rejoint la **Campagne Octobre Rose**, campagne de lutte contre le cancer du sein. Tous les membres de la commission féminine se sont mobilisés activement sur cette campagne ainsi que nombreux clubs.
- Participation récurrente de la **Commission Féminine** sur l'organisation des **Frances Elite A** sur les **demi-finales Elite A en 2020**.
- Edition annuelle du **Calendrier National** des manifestations en direction de la Mixité. Ce dernier répertorie de nombreux stages et événements sur le territoire national en direction de nos féminines.
- Au cours de cette olympiade, la Savate a été mise à l'honneur sur de **nombreux médias** : presse écrite, audiovisuel, web (Canal sport club, TF1, BFM TV, Sport en France, France télévision, Sport Mag..)
- **Femmes en sport** organisé par la ville de Paris – Stand et démonstrations.
- **1^{er} Salon International du Sport au Féminin** de Paris. Stand et démonstrations.
- Participation et représentation de la FFSbf&DA par Commission Féminine et la Direction Technique Nationale sur de nombreux **séminaires, réunions** prônant **l'égalité hommes- femmes**, la mixité dans le sport et luttant contre toutes **violences et discriminations** en direction des femmes.
- **3^{ème} édition du séminaire de la Mixité** : « Combattez pour la Mixité », si l'évolution passait par la : mixité ?
- Trophée Fémix'sports « **Coup de cœur du jury** ». Récompense décernée au Président de la FFSbf&DA pour son engagement en direction de la Mixité dans le sport. La Savate boxe française mise à l'honneur lors de cette soirée au CNOSF « Démonstration Mixte »
- Réalisation d'un **clip vidéo promotionnel** en direction de la mixité en Savate.
- Clôture des **4 Saisons du Sport féminin** avec Femix Occitanie et le pôle France de Toulouse.
- **Trophées de Femmes en Or** Fémix'sports au cours duquel Geneviève Petey a été récompensée.
- Communication auprès de nos organes déconcentrés des différents **appels à projet** et événement portant sur les féminines : Sport féminin toujours (CSA-Ministère des sports), «Allez les filles» (Fondation des femmes) etc.
- Obtention du **label « Sexisme, pas notre genre ! »** par le Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE OLYMPIADE

Pérenniser les actions et l'engagement de la FFSbf&DA sur la cause de l'égalité hommes- femmes dans le sport.

Innover en proposant de nouvelles actions :

Dans le cadre de l'opération Sport féminin Toujours, porté par le CSA en partenariat avec le Ministère des sports, portant sur la médiatisation du sport féminin : **Création du 1^{er} Savate Pro tour exclusivement féminin.**

Relancer « **La Soirée des Championnes** ». Gala d'anciennes championnes.

Mettre en place « **La Journée des petites championnes** », déclinaison de la soirée des championnes. Opération dont l'objectif est de palier à la difficulté de capter les fillettes de 8-11 ans.

Création d'un clip vidéo de promotion de la savate en direction des petites filles : clip montrant l'activité sans risques physiques et mettant en avant le côté artistique de la Savate.

Stéphane MUNOZ
Responsable de la CNF



La Commission Événementielle a continué la création de supports organisationnels pour proposer son utilisation en libre accès :

- Création de documents listant dans les moindres détails chaque poste nécessaires pour un événement Savate Boxe Française.
- Création d'un support conducteur de soirée.

La Commission Événementielle s'est mise à disposition auprès des différents organisateurs demandeurs pour les évènements suivants :

- Finales des Championnats du Monde Combat du 30 novembre 2019 à Perpignan.
- 1/2 Finales Élite A du 8 mars 2020 à Blagnac.
- Finales Élite A Teyran reporté.

Rencontre entre le Président de notre fédération et d'éventuel partenaire, « Stop&Go », société spécialisée dans la captation d'images d'événements sportifs, et dans la communication visuelle, lors de la Global Sport Week qui s'est tenu au Carrousel du Louvre du 5 au 7 février 2020, pour étudier le devenir visuel de notre discipline lors d'événements importants.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, la Commission Événementielle n'a pas pu agir et développer tout ce qu'elle avait projeté d'accomplir, étant donné que tous nos événements ont dû être annulés...

Sarah TRIBOU
Responsable de la CNE



Réunion de la commission et temps fort :

1 stage été à Boulouris (83) du 7 au 12 juillet 2019

Championnat du Monde « Jeunes », à Budapest (Hongrie) du 25 au 28 juillet 2019

1 réunion plénière, 27 septembre 2019 à Paris et en visioconférence, avec les responsables Ligue Jeunes

1 stage Jeunes Officiels/Jeunes Dirigeants, du 19 au 24 octobre 2019 à La Roche sur Yon (85)

Championnat du Monde « Jeunes » 2019 :

2019 : Regroupement préalable organisé par la DTN, du 23 au 24 Juillet 2019 au CDFAS d'Eaubonne (95)

Championnat du Monde du 25 au 28 juillet 2019, à Budapest (Hongrie)

Résultats :

F48J	DE FELICE	Sauvanne	KLIMAX CLUB	Grand Est	Vice-Championne du Monde jeunes
F52J	CLERC BERTHILIER	Axelle	CSSBF	Auvergne Rhône-Alpes	Vice-Championne du Monde jeunes
F56J	DUPAYS	Emma	BOXING CLUB LIFFREEN	Bretagne	Championne du Monde jeunes
F60J	MULLER	Emma	UPPERCUT CLUB	Grand Est	Championne du Monde jeunes
F65J	OIRY	Ariane	LLSBF	Pays-de-la-Loire	Vice-Championne du Monde jeunes
F70J	CAKAR	Sumeyye	BF VANDOEUVRE	Grand Est	Championne du Monde jeunes
F75J	MITTELMAN	Mara	USI SAVATE BF	Auvergne Rhône-Alpes	Championne du Monde jeunes
M52J	MEDDA	Tiziano	BFS FAULQUEMONT-CREHANGE	Grand Est	Champion du Monde jeunes
M56J	DETTORI	Alessandro	PLANETE BORG	PACA	Champion du Monde jeunes
M60J	LAMANE	Abdenasser	BF VANDOEUVRE	Grand Est	Champion du Monde jeunes
M65J	GARSALA	Ange	SAVATE PASSION	PACA	Vice-Champion du Monde jeunes
M70J	MICARD	Antoine	BF CLUSES	Auvergne Rhône-Alpes	Champion du Monde jeunes
M75J	PAYET	Pierre	TAMPON SAVATE BOXE FRANCAISE	Réunion	Champion du Monde jeunes
M80J	SCHEER	Nicolas	AC BOULOGNE BILLANCOURT	Île-de-France	Champion du Monde jeunes
M150J	ROLLANDO	Evann	ES PLESCOP BF	Bretagne	Champion du Monde jeunes



Stage d'été :

Un stage d'été à Boulouris, du 7 au 12 juillet 2019, 39 stagiaires et 5 encadrants

Activités : savate, canyoning, accrobranche, randonnée, baignade...

Bilan du Stage Jeunes Officiels et Jeunes Dirigeants :

Du samedi 19 au jeudi 24 octobre 2019 au CSL de La Roche sur Yon (85)

1 directeur de stage, 6 cadres (dont un stagiaire)

47 jeunes : 25 filles, 22 Garçons.

Répartition par ligue : 16 Nouvelle Aquitaine, 6 Ile de France, 6 Auvergne Rhône Alpes, 6 grand Est, 4 Normandie, 3 Hauts de France, 3 PACA, 1 Martinique, 1 Occitanie, 1 Bourgogne Franche Comté.

Les cadres présents étaient titulaires de la SFFO, nous avons accueilli Swann ROUX et Matt BRET comme cadres stagiaires.

Fred MULLER était présent dans le cadre de la synergie entre la CNA et la CNJ.

Stage de formation initial (JOL) : 17 / Stage de perfectionnement (JON) : 26 / Stage d'expertise (JDO) : 3 / Stage Parcours jeune dirigeant : 1



Tour de Zone 2020

En raison de la crise sanitaire les tours de Zone prévus en mars ont été reportés, ils auront lieu en octobre.

Championnats de France Jeunes – Minimes et Cadets

Prévus initialement en Martinique, il est reporté les 24 et 25 octobre 2020 à l'institut du Judo à Paris.

Trophée AFCAM

Cette saison, c'est Gaetano MASTROPASQUA, Jeune Délégué Officiel national qui a été recomposé par l'AFCAM.

La Communication Fédérale pendant le Confinement

La Fédération pour communiquer est présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et dispose du Site Internet et des Newsletter

Contexte

Durant la période très particulière de mise en sommeil des relations sociales, qu'a été le confinement, la Fédération et une cellule de crise de la Communication ont décidé de mettre une action très volontaire en direction des réseaux sociaux.

Nous sommes partis d'un état des lieux sur les abonnés, pour savoir si l'on pourrait mesurer une progression sensible du nombre d'abonnés et des interactions.

Voir ci-dessous, l'augmentation du nombre d'abonnés.



Nous avons mis en place des films d'entraînement Confinement au nombre de 5 :

- Savate Forme
- Savate Défense – Partie 1, Partie 2
- Canne de Combat
- La Savate en Famille

Ces Films ont eu un très bon accueil et ont fait de très bonnes audiences.

Entraînement de Savate Forme
il y a 3 heures · 1,2 K vues

SAVATE Forme
postée le 25 avril

Audience Facebook au 20 mai

5 933 vues
(nbr de personnes qui ont regardé le film au moins quelques secondes)

13 447 personnes touchées
(nbr de personnes qui ont vu le film apparaître dans leur fil d'actualité)

Regardez des vidéos avec un groupe ou avec des amis

DÉMARRER

101 · 13 commentaires · 88 partages · 4 938 vues

SAVATE bâton défense Partie 1
postée le 30 avril

Audience Facebook au 20 mai

4 938 vues

11 861 personnes touchées

Regardez des vidéos avec un groupe ou avec des amis

DÉMARRER

28 · 1 commentaire · 29 partages · 3 929 vues

CANNE DE COMBAT
postée le 18 mai

Audience Facebook au 20 mai

3 929 vues

5 896 personnes touchées

Actions mise en place

En parallèle de ces films, nous avons publié sur Instagram et Facebook des photos d'archives de la Fédération, par thème sur Instagram ; Thèmes qui ont très bien marché et ont eu de bons retours.

• Séries de Photos par Thème

Pieds corps 520 J'aime



ligne basse 477 J'aime



Poings 388 J'aime



En dernière partie de confinement, Nous avons commencé une série de clips sur les Champions de SAVATE boxe française :

L'objectif est de mettre en avant le parcours d'un champion, le faire partager au grand public grâce au format d'un clip court (2/3 mn) mixant interview et images du Champion en compétition.

1er clip : Meghan Amouri

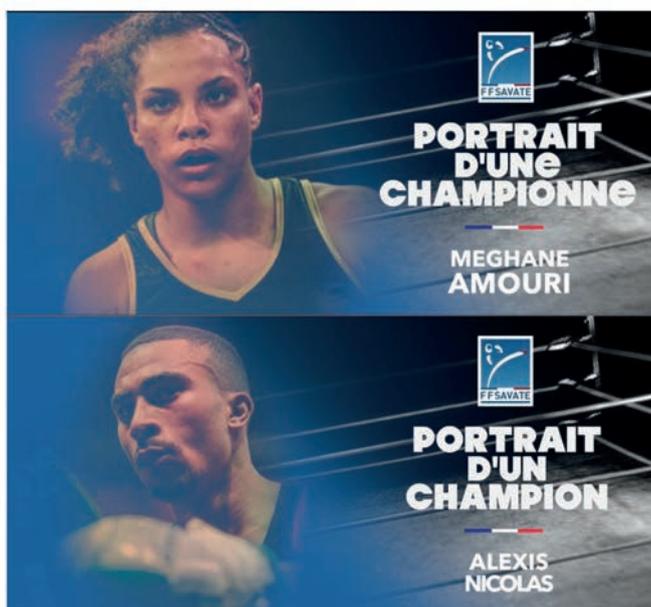
2ème clip : Alexis Nicolas

La Force de ces clips :

Format court, très actuel

Ils sont beaucoup partagé : par le champion eux-mêmes, par leurs amis.

Mise en valeur des Champions, de notre sport



Publication le 8 mai

Audience :

4100 vues dans la journée du 8 mai

Au 20 mai

11 850 vues

18 793 personnes touchées

Au 25 juillet : 12 800 vues

Publication le 18 juillet

Audience : **7200 vues en 24 h00**

Au 25 juillet

8000 vues en 48 h00

Au 25 juillet : 10 500 vues

Merci aux Champions qui se sont prêtés au jeu avec naturel et sincérité.

COMPTE – RENDU

DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

QUELQUES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

En 2019, les évolutions attendues dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport ont vu le jour, notamment par la création de l'Agence Nationale du Sport, la redéfinition des missions des services de l'Etat et du Ministère des Sports. La nouvelle gouvernance du sport voit l'arrivée de nouveaux partenaires dont les collectivités territoriales et le secteur de l'entreprise. Cette réorganisation a comme volonté de répondre plus efficacement aux enjeux sportifs et au développement des APS au regard de l'objectif de Paris 2024 et de son héritage. D'autres évolutions sont à prévoir dans les années à venir.

Concernant l'ANS trois grands axes sont traités :

- La haute performance sportive qui englobe tous les projets sportifs de haut niveau. Ils sont identifiés dans le contrat de performance des Fédérations Olympiques et des Fédérations reconnues de haut niveau (comme la SAVATE boxe française)
- Le contrat de développement dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la fédération et l'agence
- Le dossier CNDS qui devient ANS et qui va être géré directement par les fédérations à travers le plan sportif fédéral et les déclinaisons territoriales

Parallèlement, le secteur de la formation professionnelle évolue avec l'arrivée de « France compétences » et d'une nouvelle OPCO « AFDAS » qui remplace UNIFORMATION. Ce changement va impacter notre organisation dans le champ de la formation professionnelle. L'objectif affiché : mettre en cohérence la formation professionnelle et l'emploi, ce qui veut dire que l'obtention d'une qualification ou d'un diplôme professionnel doit permettre d'accéder à un emploi.

Concernant, la réorganisation des services de l'État, cette démarche se poursuit. Toutefois, les changements majeurs sont décalés dans le temps.

Cette fin d'olympiade est perturbée par la pandémie, de grandes organisations sportives sont annulées ou reportées. Le rythme de l'organisation du sport en France s'appuie par l'organisation des jeux olympiques d'été. Pour la première fois, ils sont reportés d'un an, le JO de Tokyo auront lieu l'été 2021. Au moment où j'écris mon compte rendu, il m'est difficile de donner des informations plus précises sur ce sujet mais cette pandémie aura un impact sur notre fédération qu'il est difficile d'évaluer pour le moment.

CONVENTION D'OBJECTIFS 2019

Depuis plusieurs années, l'État soutient la Fédération Française de SAVATE boxe française et Disciplines Associées pour qu'elle puisse mener un ensemble de projets. Chaque année, une convention d'objectifs est signée entre la Fédération et le Ministère des Sports. Depuis 2019, cette convention est aussi signée avec l'Agence Nationale du Sport qui devient un acteur incontournable. Elle définit les moyens financiers accordés pour une année civile. Les actions engagées sont évaluées régulièrement. Le Ministère vérifie la cohérence et la pertinence des différents projets d'une année sur l'autre ainsi que la réussite des objectifs fixés à travers des indicateurs préétablis. Il définit aussi les moyens humains attribués à notre fédération. Dans cette phase de transformation de l'organisation du sport au niveau institutionnelle, les indicateurs programmés en début d'Olympiade à savoir : les indicateurs institutionnels et les indicateurs partagés restent les critères du moment. Pour les prochaines années des évolutions apparaîtront.

À ce jour nous avons une aide qui correspond à environ 25% de notre budget global et une masse salariale correspondante à 9 équivalents temps plein de Cadres Techniques Sportifs d'État. Ce dernier point est dans une phase d'évolution, le nombre ne sera plus figé mais pourra évoluer à la baisse ou à la hausse suivant les besoins de la fédération mais surtout au regard des moyens de l'état.

Je constate que pour la fédération, l'apport du soutien financier et humain de l'Etat est globalement stable depuis plusieurs années dans un contexte complexe qui tend à la baisse. Le travail effectué a permis de ne pas subir les baisses successives et donc de ne pas être trop impacté. En juin 2019, un audit financier a été réalisé sur les modalités d'utilisation des fonds publics attribués à la fédération. Le bilan global de la gestion est positif. La mise en œuvre des procédures et le suivi des actions me confortent dans la mission qui m'a été confié par le ministère.

Depuis 2017, l'administration a souhaité avoir une approche différente pour attribuer les moyens financiers dans le cadre de la convention d'objectifs. Les demandes se sont faites en deux phases :

>>>> LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS QUI CONCERNE LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE POUR TOUS ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET BENEVOLE

Ce projet de développement fédéral s'appuie sur plusieurs axes. Il est décliné en plusieurs actions et cela sur 4 années.

Axe 1 : *Le développement de la pratique pour tous, la dimension sociale et éducative du sport*

Axe 2 : *La structuration et l'accompagnement vers la professionnalisation*

Axe 3 : *L'accompagnement du développement international et sa structuration*

Un axe transversal : *La formation au service de tous nos acteurs pour optimiser leurs compétences*

Pour information, le projet a été initialement présenté et validé le comité directeur de la fédération. Celui-ci a été déposé au Ministère à la date demandée (15 mars 2018 pour qu'il soit instruit par celui-ci). Le processus décisionnel a été long et nous avons signé la CPO début juillet de la même année.

>>>> LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS QUI CONCERNE LE DÉVELOPPEMENT DU HAUT NIVEAU ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE DES SHN ET DES EQF

Ce travail s'inscrit dans une démarche plus traditionnelle. Elle s'appuie sur le Plan de Performance fédérale validé par le Ministère en 2017. Plusieurs axes sont identifiés :

Axe 1 : **Le programme de préparation des EQF, les compétitions de référence (Combat et Assaut), le suivi-socio professionnel**

Axe 2 : **Les programmes de préparation des sportifs de haut niveau ou en devenir désireux de s'engager dans la voie de l'excellence (Pôle France et Dispositif d'accompagnement individualisé et détection)**

Axe 3 : **Le programme d'accompagnement sanitaire des EQF et le suivi médical réglementaire**

BILAN 2019

La Direction Technique Nationale poursuit son travail en mettant en œuvre un ensemble d'actions pour favoriser le développement du sport de Haut Niveau, le développement de la pratique pour tous en direction de l'ensemble de nos disciplines et la formation des professionnelles et des bénévoles en prenant en compte deux axes : le projet fédéral acté en début d'olympiade et les orientations institutionnelles.

Nous contribuons aussi à la structuration de la Fédération en participant à la vie fédérale.

Ce travail complexe mêle différents secteurs de la Fédération. Tous les projets menés sont validés en amont par le bureau et le comité directeur fédéral. Ils s'inscrivent dans le cadre de la convention d'objectifs et sont évalués annuellement. Compte tenu du travail important qui est réalisé, il est difficile de dresser une liste exhaustive de toutes les projets.

Je rappelle que les lettres de missions de l'ensemble des CTS s'appuient sur les axes de la convention d'objectifs qui est en lien avec la loi organique de la loi de finance (LOLF). Ces lettres prennent en compte les orientations institutionnelles définies par le Ministère, le projet fédéral mais aussi du cadrage institutionnel des CTS.

Je rappelle aussi qu'en tant que DTN ma lettre de missions est définie et signée par le directeur des sports. Elle couvre tous les domaines concernant le sport : Développement des pratiques, Structuration, Sport de haut niveau, Formation, Accompagnement sanitaire, vie fédérale, convention d'objectifs, priorités institutionnelles...etc. Depuis plusieurs années j'assume l'ensemble des responsabilités et répond avec mon équipe aux sollicitations institutionnelles ou fédérales.

ACTION 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE POUR TOUS

Le domaine du développement est secteur complexe qui demande d'être dans une veille permanente sur une multitude de sujets (en interne et à l'externe). L'environnement socio-économique est en évolution, cela nous demande d'être réactif. Plusieurs CTS travaillent sur différents dossiers notamment Valérie Bizet, Fathi Mira, Nancy Joseph Bruniot, Christophe NEUVILLE, Richard AGUENIHNAI et Jaafare KANFOUAH.

D'autre part, je participe aux travaux de l'association nationale de la performance sociale du sport qui a pour objet de faciliter l'insertion des jeunes à travers le sport et je participe aussi à des réseaux d'entreprises autour de projets managériaux. Cet engagement permet de valoriser la SAVATE boxe française dans tous les secteurs d'activité.

Ci-dessous voici quelques dossiers spécifiques que nous accompagnons :

LES PROJETS AUTOUR D'UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE :

- 1) Suivi des « Labels clubs » après avoir simplifié les critères d'accessibilité aux labels, le nombre de clubs labellisés est en progression. Il me semble qu'une évolution vers d'autres types de labels pourrait répondre aux enjeux du moment notamment sur le sport santé.
- 2) Amélioration de la structuration des ligues « Signature des conventions des ETR » cette démarche renforce le positionnement des ligues auprès des institutions. Les ligues s'organisent autour de leur projet sportif territorial. Ce travail doit se poursuivre et je reste à la disposition des ligues pour les aider dans cette démarche. Une nouvelle campagne de signature devra se faire pour la prochaine Olympiade.
- 3) Poursuite du travail dans le cadre du « Plan citoyen » : Déploiement du dispositif « URBAN SAVATE TOUR » afin que toutes ligues soient dotées de l'outil « Parc Savate Aventure » (structure gonflable et donc mobile) pour mettre en œuvre des actions en direction des QPV/ZRR mais aussi vers d'autres publics. Ce dispositif s'appuie sur la logique du club itinérant. Les ligues déjà équipées : Grand Est, Auvergne Rhône Alpes, Normandie, Réunion, Nouvelle Aquitaine, Guadeloupe mettent en œuvre des actions spécifiques au regard du contexte territorial.
- 4) Sport scolaire (UNSS et Universitaire), les actions menées en partenariat avec ces fédérations renforcent notre implantation dans le milieu scolaire. Il me semble important que cette même démarche se décline au niveau des territoires afin que les ligues participent aux commissions mixtes régionales.
- 5) Partenariat institutionnel : mise en œuvre de la convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale signée lors de la journée du sport scolaire 2019 en présence des ministres concernés. Cette convention renforce notre positionnement au sein de l'école et devrait faciliter les projets qui pourraient être menés au niveau local en direction du public scolaire.



- 6) Accompagnement dans la démarche projet : la direction technique nationale s'est investie dans la réalisation du Plan Sportif Fédéral et dans l'accompagnement des Plans Sportifs Territoriaux, ce travail s'est poursuivi dans l'étude des dossiers ANS.

- 7) **Service Civique** : la Direction Technique Nationale accompagne ce dispositif en lien le service gestionnaire et avec les acteurs locaux.
- 8) **Soutien aux ligues et création d'équipes techniques régionales** :
 Dans la cadre de la préparation du championnat de France programmé initialement en Martinique, je me suis rendu sur ce territoire avec Monsieur Joël Dhumez, président de la fédération, Madame Isabelle Coquiard, responsable de CNJ et Monsieur Guillaume Livonnen pour rencontrer le président de la ligue, le CTL et les institutionnels. Avec le président, nous avons poursuivi notre visite en Guadeloupe pour rencontrer le président de la ligue et les institutionnels pour soutenir les projets locaux. D'autre part nous avons diffusé des documents sur l'emploi accompagné d'un guide méthodologique sur la démarche projet
- 9) **Deux séminaires des présidents de ligues** avaient été programmés en 2019. Le contexte lié aux grèves nous a obligé à déplacer ces regroupements en 2020. Toutefois, je suis resté à la disposition des présidents ou des présidentes de ligue pour les accompagner dans la création de l'ETR et dans les projets qu'ils souhaitent mener.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Diffusion des documents pédagogiques en direction des enseignants pour renforcer la passerelle école/club en s'appuyant sur deux documents fédéraux :
 - 1) En route pour la Savate
 - 2) En route pour la canne
 - 3) En projet un document plus spécifique sur la Savate forme est prévu



- Il est important de poursuivre la production d'outils pédagogiques innovants pour alimenter nos différents réseaux.
- D'autres projets sont en cours de réflexion

LES ACTIONS OU LES OUTILS PROMOTIONNELS :

- 1) **Réalisation de Clips** : un ensemble de supports vidéo a été réalisé pour promouvoir la SAVATE boxe française et nos Disciplines Associées. L'ensemble de ces documents ont été traduits en langue des signes. Ils ont été largement diffusés à l'ensemble des structures affiliées pour favoriser la promotion locale.
- 2) **Poursuite du travail avec nos partenaires** : Nous soutenons des projets qui peuvent s'inscrire dans le cadre des partenariats signés avec la Fédération (Fédération des clubs de la défense, milieu carcéral, UNSS, FFSU, Centre National des Sports de la Défense...) Nous pouvons constater que notre engagement auprès des fédérations « scolaire et universitaire » contribue au rayonnement de nos disciplines. À ce jour, la SAVATE est le sport de combat numéro 1 au sein des associations sportives UNSS. Les championnats de France UNSS et FFSU sont des compétitions appréciées par les jeunes et les universitaires. D'autre part, la Direction Technique soutient aussi des projets locaux ponctuels à la demande de conseillers pédagogiques EPS du 1er degré ou d'enseignants.

- 3) **Amélioration des Diagnostics** : L'état des lieux des territoires se poursuit et permet une actualisation des données dans les différents secteurs (mixité, Sport Santé, Sport Handicap...). Un système d'automatisation du recensement serait intéressant à imaginer pour avoir l'ensemble des informations.
- 4) Travail sur le dossier « **Sport Santé** » : Nous avons finalisé le document « MEDICOSPORT » du CNOSF qui a été édité une première fois en novembre 2018 puis lors d'une nouvelle édition en 2019 (document que vous pouvez télécharger sur le site du CNOSF). Dans ce cadre nous sommes engagés sur deux axes :
 - Nous poursuivons la collaboration avec le CHU de Nantes. La SAVATE est présente dans deux services. Les médecins apprécient notre engagement.
 - Nous travaillons sur une certification spécifique SAVATE Sport Santé. Nous avons l'objectif de mettre en œuvre la formation en 2021.
- 5) **La Savate Aménagée** : Nous contribuons à la mise en œuvre de projet en collaboration avec la commission pour favoriser la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, un projet devait voir le jour fin de l'année 2019 mais la période des mouvements sociaux nous a inciter à déplacer l'action en 2020 puis nous avons eu la pandémie donc le projet toujours d'actualité repoussé fin 2020 ou 2021.
- 6) **Le Stage jeunes officiels et jeunes dirigeants** : Ce stage est soutenu par la Direction Technique, 40 jeunes de toutes la France sont venus se perfectionner dans les fonctions d'officiels et de dirigeants. En 2019, il a eu lieu au CREPS de Toulouse, première semaine des vacances de Toussaint. Cette action est menée par la CNJ et sera reconduite.
- 7) **Tutoriels « Arbitrage »** : En lien avec la commission nationale d'arbitrage, la Direction Technique Nationale a contribué à la réalisation de tutoriels sur l'arbitrage. Cet outil va être largement diffusé et devrait permettre de mieux appréhender la mise en œuvre des règlements d'arbitrage mais aussi la manière de les appliquer.

LES ÉVÉNEMENTS OU LES SALONS :

- 1) Pour la première fois, la fédération était présente lors de la journée « **Sentez-Vous Sport** » organisée par le CNOSF. Nous avons soutenu se projet pour sa mise en œuvre. Cette action a été piloté par Madame Christine DEPESTEL.
- 2) Pour la première fois, la fédération était aussi présente au **Salon des Maires**. Pour cette première édition, nous avons développé des outils de communication qui nous ont permis de promouvoir nos activités. Les retours sont difficiles à évaluer. Toutefois, j'observe que nous avons été intégrés dans les plans de communication de l'organisateur et le cabinet de la Ministre m'a indiqué que nous avons mis en valeur nos disciplines et la fédération. Il me semble qu'il faut poursuivre ce travail. Des actions similaires pourraient être mis en œuvre par les ligues lors d'événements organisés sur leur territoire.



EN CONCLUSION :

La fédération compte tenu de son histoire, de ses valeurs et de son rayonnement doit s'engager dans une multitude de projets. Cela demande d'être réactif au regard des évolutions sociétales dans un environnement socio-économique en pleine mutation. Il est important d'anticiper les changements, d'innover et d'imaginer le futur.

Nous pouvons constater que de nombreux acteurs externes (salles privés ou entreprises...) s'investissent dans le domaine de la pratique des APS et plus particulièrement dans les sports de combat en utilisant la Savate boxe française comme un levier de développement économique dans leur entreprise ou comme vecteur social. Il me paraît important d'évaluer ce développement afin de trouver des réponses adaptées pour qu'ils rejoignent la fédération.

D'autre part, nous pouvons constater que la démultiplication des actions menées contribue au rayonnement de nos disciplines. Les territoires agissent localement, c'est une richesse pour notre fédération, nous devons mutualiser et partager les projets pour progresser collectivement. Nous pouvons remercier toutes les personnes qui s'investissent au quotidien dans des projets locaux de développement qui valorise nos disciplines et contribuent à la transmission de nos valeurs.

ACTION 2 : DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de Performance Fédérale (PPF) validé par le ministère en 2017. J'ai confié sa coordination à Hubert Abela (EN, DTN adjoint). Il travaille en collaboration avec le DTN et les entraîneurs concernés (Nancy, Richard, Fathi, Christophe, Victor...)

L'année 2019 a permis de conserver notre place de leader au niveau international. Les équipes de France, dans toutes les catégories et les disciplines, ont obtenu les résultats attendus.

Nous pouvons féliciter nos sportives et nos sportifs qui ont su répondre présent lors des compétitions de référence. Je tiens à souligner que le comportement des athlètes lors des échéances internationales étaient exemplaires. Celui-ci a mis en valeur la Savate boxe française, notre fédération et notre pays. Les performances réalisées ont démontré le savoir-faire de nos clubs, leurs entraîneurs et les cadres de la DTN en charge du Haut Niveau depuis plusieurs années. Les moyens attribués par l'Etat nous permettent de regrouper les sportifs sélectionnés pour préparer les compétitions de référence (Monde et Europe) dans de bonnes conditions. Ils sont pris en charge à 100% pour les stages et compétitions.

Pour rappel, la Fédération bénéficie de la reconnaissance de « sport haut niveau sur nos deux disciplines Assaut et Combat ». C'est une chance pour nos sportives et nos sportifs qui peuvent prétendre à une inscription sur une des trois listes ministérielles (SHN, SCN, SE) au regard des performances obtenues dans les compétitions de référence et ainsi bénéficier des dispositifs institutionnels y afférant.

Les athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau peuvent recevoir des aides personnalisées au regard de critères sociaux. D'autre part la Direction Technique Nationale accompagne ces athlètes dans leur double projet. La fédération complète les aides personnalisées par une prime à la performance pour les sportifs en EQF senior Assaut et Combat.

Les équipes de France sont sélectionnées à l'issue des différents championnats de France. Les comités de sélections se réunissent après les épreuves nationales et délibèrent afin d'identifier le sportif ou la sportive qui pourra représenter la France dans sa catégorie de poids.

A l'issue des sélections, nous regroupons les différentes EQF en général 3 fois pour les séniors et juniors sur des lieux appropriés pour préparer les compétitions de référence. Ces stages sont obligatoires et conditionnent la sélection en EQF.

Nous pouvons remercier les établissements qui nous reçoivent et qui répondent à nos attentes :

- CNSD (Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau)
- CREPS de Boulouris
- CREPS d'Occitanie
- CDFAS (Centre d'animation et de Formation Sportives du Val d'Oise à Eaubonne)
- CREPS de Dinard
- CREPS de Font Romeu

Les objectifs principaux de ces regroupements sont :

- De créer une cohésion d'équipe autour du projet sportif de haut niveau (rayonnement de la France et de la Savate)
- D'intégrer les nouveaux sélectionnés dans le collectif EQF
- D'individualiser la préparation en lien avec l'entraîneur de club
- De veiller à la gestion du poids et aux problèmes médicaux et paramédicaux
- De faire de la prévention sur les pratiques dopantes mais aussi sur les problématiques autour des violences dans le sport
- D'accompagner les titulaires des EQF dans le double projet
- De distribuer la dotation EQF composée d'équipements sportifs générales et spécifiques

D'autre part nous apportons aussi :

- Notre expertise de l'international (le contexte est différent, les athlètes moins expérimentés se retrouvent en difficulté)
- Notre expertise sur la préparation mentale, physique, technique et technico tactique
- Notre expertise dans le suivi médical et para médical

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON SPORTIVE 2019

CHAMPIONNAT DU MONDE COMBAT Senior

- Le tournoi qualificatif a eu lieu en Tunisie (Hammamet)
- Finales seniors sur plusieurs lieux (Milan, La Motte Cervelex, Vandoeuvre, Perpignan, Dakar)

Femmes : 7 athlètes sélectionnés

- Cinq titres de championne du monde
- Deux médailles d'argent

Hommes : 8 athlètes sélectionnés

- Six titres de champion du monde
- Une médaille de Bronze

CHAMPIONNAT DU MONDE COMBAT Juniors

- Le championnat du monde a eu lieu en Tunisie (Hammamet)

Juniors Hommes : 6 athlètes sélectionnés

- Cinq titres de champion du monde
- Une médaille de bronze

CHAMPIONNAT D'EUROPE ASSAUT Senior

- Le championnat d'Europe a eu lieu en Italie à Gènes

Femmes : 8 athlètes sélectionnés

- 7 titres de championne d'Europe
- Une médaille d'argent

Hommes : 8 athlètes sélectionnés

- 4 titres de champion d'Europe
- Trois médailles d'argent

CHAMPIONNAT DU MONDE ASSAUT -18 ans

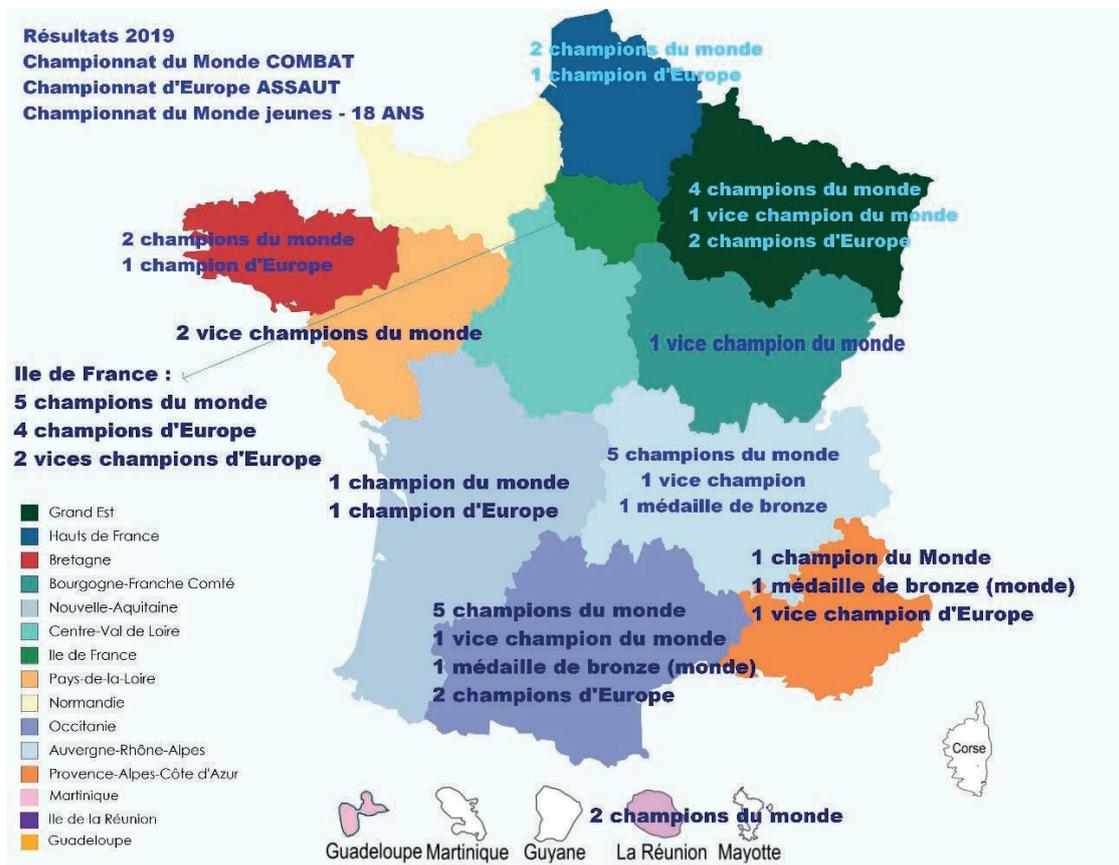
- Le championnat du monde a eu lieu en Hongrie à Budapest

Filles : 7 filles sélectionnées

- 4 titres de championne du monde
- 3 médailles d'argent

Garçons : 8 garçons sélectionnés

- 7 titres de champion du monde
- Une médaille d'argent



SOIREE DES CHAMPIONS A L'INSEP

Au vu des résultats de la saison, les sportives et les sportifs seniors champions de l'année sont invités à la soirée des champions organisées par le CNOSF et l'INSEP. Cette cérémonie met en avant la Savate boxe française et les athlètes qui font un passage remarqué.



STAGE INTERNATIONAL Depuis deux ans la Direction Technique s'est engagé dans la mise en oeuvre d'un stage International avec comme objectif principal «Partager notre savoir faire avec les autres pays» Hubert, Fathi, Jérôme soutenu par Wendy ont animé cette semaine de stage au CREPS de Boulouris.

RECONNAISSANCE DE HAUT NIVEAU

Comme indiqué la fédération bénéficie d'une reconnaissance de haut niveau pour deux disciplines (Combat et Assaut). Cette reconnaissance est renouvelé tous les 4 ans sur la base de critères définis par le Ministère.

Cette reconnaissance permettent d'inscrire les athlètes sur une des trois listes ministérielles, à ce jour nous avons :

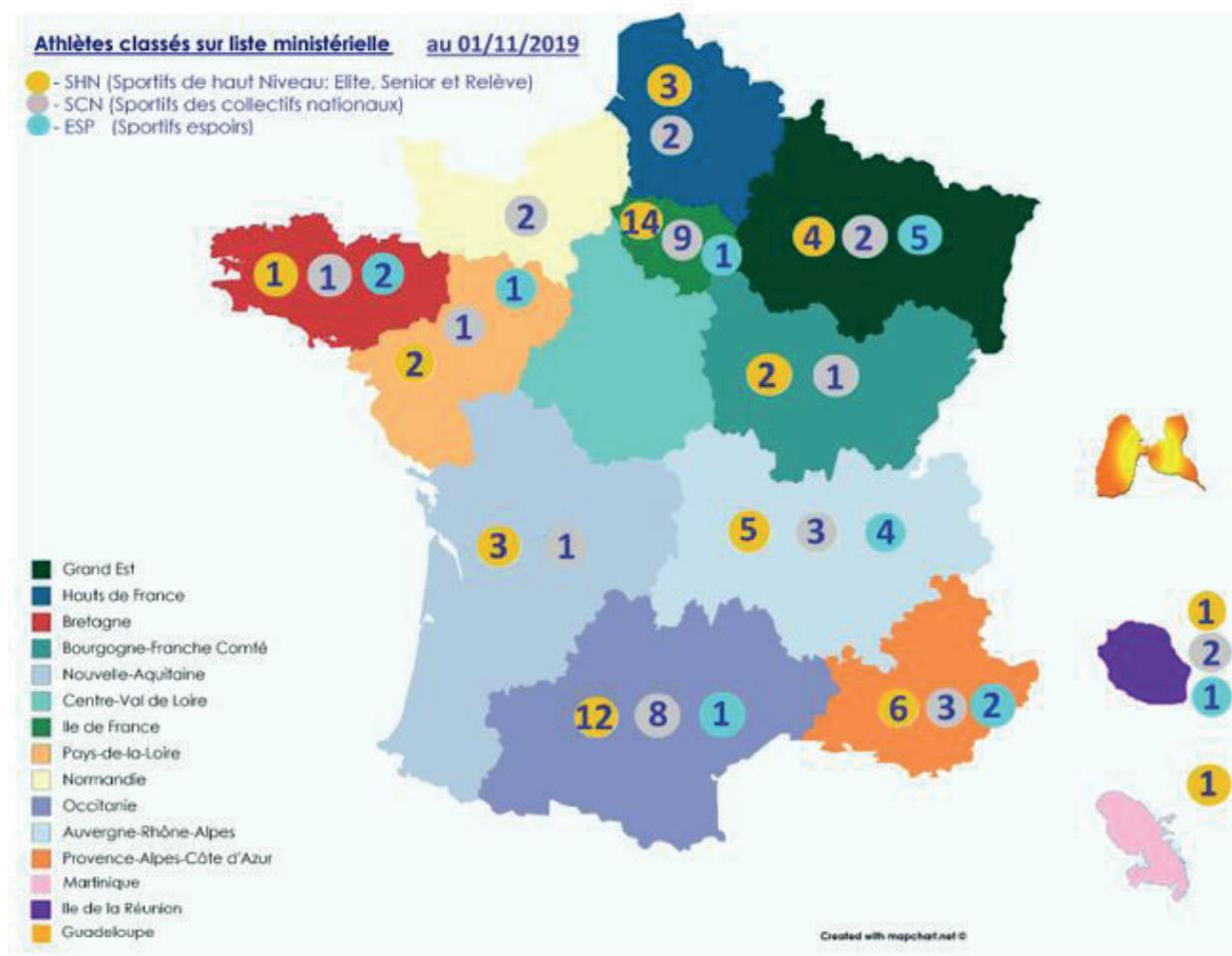
- **La liste des Sportives et Sportifs de Haut Niveau (SHN)**
 - Notre effectif en 2019 : 32 Elite, 11 Senior, 6 Relève, Reconversion : 0
- **La liste de sportifs « Collectifs nationaux »**
 - Notre effectif pour 2019 : 35
- **La liste de sportifs Espoirs**
 - Notre effectif pour 2019 : 17

Pour être listé, les athlètes doivent répondre à des critères sportif qui doivent être réalisées dans les compétitions de référence de la catégorie d'âge. Le DTN s'appuie sur ces critères pour proposer une liste de sportifs au Ministère et l'ANS qui validera.

Les athlètes doivent obligatoirement renseigner le Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS) et effectue le Suivi Médical Réglementaire (SMR).

Cette inscription ouvre des droits spécifiques à chaque liste.

Ci-dessous : répartition par région des sportifs inscrits sur une liste



SUIVI SOCIO PROFESSIONNEL

Comme le prévoit la loi de 2016, la Direction Technique Nationale a l'obligation et la responsabilité d'accompagner les sportives et les sportifs inscrits sur une liste. J'ai confié ce dossier à Madame Valérie Bizet (CTN, DTN adjointe) afin d'accompagner les athlètes engagés dans un projet sportif de haut niveau afin de préparer leur insertion professionnelle. A ce titre, elle travaille en lien avec le DTN, DTN adjoint en charge du haut niveau et les entraîneurs concernés et l'ensemble du réseau institutionnel.

Objectifs du Suivi Socio Professionnel (SSP)

- Trouver le meilleur équilibre entre le projet sportif et le projet socio-professionnel
- Aider et préparer l'insertion professionnelle
- Faciliter la fin de carrière lorsque cela est possible

Les principales actions

- Suivi permanent
- Facilitateur de la mise en œuvre des projets sportifs (présence aux stages)
- Conseils et accompagnement des athlètes dans leurs projets
- Présentation des dispositifs spécifiques
- Interface avec les DRJSCS
- Interface avec les employeurs et/ou les organismes de formation
- Mise en relation avec des personnes ressources
- Aides à la décision
- Orientation

Cet accompagnement s'adresse en priorité aux sportifs inscrits sur la liste des sportifs de Haut Niveau en EQF en pôle ou hors pôle.

Quelques dispositifs spécifiques pour les SHN (uniquement)

- Aménagement de parcours de formation
- Dispositifs spécifiques (ATP, Police, Retraite, Accident de travail, dérogation aux concours...)
- Aménagement emploi sous certaine condition
- Recherche d'emploi
- Bilan de compétences
-

QUEQUES ELEMENTS SUR LA SITUATION SOCIALE DE NOS SPORTIFS EN EQF (ASSAUT ET COMBAT)

SHN/Statuts	Secteur Privé	Secteur Public	Indépendant	Demandeur d'emploi	Scolaire	Formation Professionnelle	Études Supérieures	Total
Assaut	8	5	3	0	0	0	7	23
Pourcentages	35%	22%	13%	0%	0%	0%	30%	100%
Combat	12	7	1	2	1	1	2	26
Pourcentages	46%	27%	4%	8%	4%	4%	8%	100%
Total SHN	20	12	4	2	1	1	9	49
%	41%	24%	8%	4%	2%	2%	18%	100%

STRUCTURES DE HAUT NIVEAU

Dans le cadre du Plan de Performance Fédéral, deux dispositifs sont au service de la performance :

- **Le pôle France de Toulouse** : Coordonné par Richard Aguenihnaï, entraîneur national et secondé par Christophe Neuville, entraîneur national.
 - Basé sur le CREPS d'Occitanie, cette structure de haut niveau accueille 14 athlètes (G et F) qui bénéficient des services de l'établissement. Ils sont présents sur le site de façon permanente et peuvent mener leur double projet (sportif et socio professionnel)
 - Ce pôle existe depuis 20 ans, les deux entraîneurs en lien avec le CREPS pilote activement avec succès cette structure.
 - Le CREPS propose une salle spécifique avec 4 rings et tous les équipements nécessaires pour préparer les athlètes dans une dynamique de haut niveau
 - Depuis deux ans la population du pôle a rajeuni. Nous travaillons pour l'avenir et nous espérons voir émerger des sportifs performants.

Je tiens à remercier tout particulièrement Eric Journaux, le directeur de l'établissement qui nous a apporté un soutien sans faille pendant de nombreuses années avant de rejoindre le cabinet de la Ministre des sports.

- **Le Dispositif d'Accompagnement Individualisé** : Coordonné par Fathi Mira entraîneur national secondé par Wendy Faure
 - Cette structure accompagne des athlètes sélectionnés et volontaires à fort potentiel qui veulent s'engager dans un projet de haut niveau. Ce dispositif permet aux athlètes de rester dans leur environnement (club, familial et professionnel) tout en menant un projet d'excellence.
 - Depuis 2018, nous avons développé une application avec la société OPTITRAINER afin de favoriser la programmation des entraînements en lien avec les entraîneurs de clubs et de partager les séances types.
 - 10 sportifs et sportives ont bénéficié de ce dispositif sur la saison 2018/2019
 - Ce dispositif a pour vocation à accompagner le binôme Athlète/Entraîneur de club

Ce dispositif est piloté par le DTN et le DTN adjoint en charge du haut niveau.

PLAN DE DETECTION

Dans la cadre du Plan de Performance Fédéral, la direction technique nationale a mis en place un dispositif de détection pour les cadets et les minimes :

- Collectif Horizon 2020 (cadets et cadettes) : Coordonné par Richard Aguenihnaï, entraîneur national

Deux stages nationaux :

- Un avant la compétition de référence des cadets
- Un autre lors des vacances de Toussaint au CREPS de Toulouse (au vu des résultats des championnats de France)

- Collectif Avenir 2024 (minimes G et F) Coordonné par Fathi Mira entraîneur national

Plusieurs actions sont mises en place au vu des résultats du championnat de France jeunes :

- Stage national minimes G et F au CDFAS (Eaubonne)
- Stage ligue de la Réunion
- Stage ligue de Martinique,
- Stage ligue de Guadeloupe

Ces actions sont appréciées par les jeunes sportifs. L'encadrement est constitué de champions confirmés et diplômés. Il participe à la transmission de leur savoir-faire (logique du compagnonnage). C'est un plus pour tous ces jeunes qui rêvent de s'engager dans une dynamique sportive vers le haut niveau. Le travail mené avec les DOM TOM est apprécié par les ligues qui nous accueillent.

ACTION 3 :

ACCOMPAGNEMENT SANITAIRES DES ÉQUIPES DE FRANCE ET SUIVI MÉDICAL RÉGLEMENTAIRE

La Direction Technique Nationale porte une attention particulière concernant cette action. Elle travaille en lien avec le staff médical pour répondre aux obligations réglementaires.

- **Surveillance médicale réglementaire (SMR)**

Les sportifs de haut niveau sont soumis à la surveillance médicale réglementaire obligatoire. Les sportifs inscrits sur les trois listes sont concernés. Ce travail est réalisé en lien avec le docteur Marianne Groc

Pour 2019, notre taux de suivi est le suivant :

Liste des SHN : 78% réalisé et 22% non réalisé ou partiellement réalisé (ce qui correspond à un arrêt d'activité temporaire ou définitive)

Liste CN et Espoirs : 77% réalisé et 23% non réalisé ou partiellement réalisé (ce qui correspond à des problèmes liés aux prises de RDV ou à de la négligence)

Globalement notre taux de suivi est bon et correspondent à la réalité. Les sportifs listés qui ont mis un terme à leur carrière ne souhaite pas faire ce suivi et il est difficile de les obliger.

Quelques constats : ces chiffres mettent en avant les difficultés pour obtenir des rendez-vous avec des spécialistes dans un délai très court. Toutefois, nous devons nous approcher des 100% même si ce chiffre semble difficile à atteindre.

- **Encadrement médical des équipes de France :**

La présence d'un encadrement médical ou para médical est nécessaire lors de nos stages et de nos compétitions. Nos moyens financiers dans ce domaine sont limités.

L'équipe médicale est composée :

- De Marie-Pierre Maziere, médecin du sport

- De deux kinésithérapeutes, Jean Luc Huon et Alban Dussouchet.

Cette équipe de professionnels participe à la préparation de nos EQF pour les compétitions de référence et aux actions préventives dans le cadre de leur mission. Ils sont appréciés par nos sportives et sportifs. Ils apportent beaucoup de sérénité dans les moments de forte intensité sportive, merci à eux.

- Depuis 2019, je travaille en lien avec la commission médicale et le ministère sur la mise en œuvre du portail du suivi des commotions cérébrales. Ce travail se fait en lien avec deux autres fédérations des sports de combat. La généralisation devrait se faire 2020 ou 2021.

ACTION 4 :

ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI, À LA PROFESSIONNALISATION ET À LA FORMATION

Notre architecture des formations fédérales est positionnée pour permettre des parcours individualisés et faciliter l'accès aux qualifications professionnelles. La SAVATE boxe française dispose d'un ensemble de qualifications professionnelles qui correspondent à des métiers. Notre logique de formation professionnelle s'appuie sur une filière par palier. Chacun peut progresser à son rythme et suivant son projet professionnel.

Les certifications professionnelles permettent de travailler dans le champ du sport. Victor Sébastiao, DTN adjoint en charge de la formation et Nancy Joseph Bruniot, CTN coordonnent les différents dossiers.

La formation est un enjeu majeur pour la Fédération, elle doit nous permettre de répondre à nos besoins. Il me semble important de développer de nouvelles compétences et ainsi préparer nos animateurs, nos éducateurs et nos entraîneurs aux enjeux de demain afin de les professionnaliser. Ce secteur est transversal à tous les autres.

Notre organisme de formation commence progressivement à se structurer. Toutefois les évolutions annoncées dans le champ de la formation professionnelle vont nous inciter à appréhender ce dossier d'une autre manière. Il va devenir urgent d'avoir une nouvelle approche pour optimiser ce secteur et répondre aux obligations réglementaires.

Pour la première fois nous avons mis en place un DE JEPS de SAVATE boxe française (17 candidats ont été retenus) Victor Sébastiao coordonne cette formation.

La mise en œuvre des CQP se poursuit dans les régions sous la responsabilité des CTL et permet de renforcer la structuration de nos clubs. La direction technique nationale vérifie la conformité du travail réalisé par les membres de l'ETF. Nancy Joseph Bruniot coordonne ce dossier complexe, elle travaille en lien avec les partenaires sociaux, le ministère et France compétences. Actuellement nous sommes dans la phase de renouvellement de nos CQP.

D'autre part, nous travaillons aussi activement sur le dossier sport santé pour que nous puissions répondre à la demande institutionnelle et aux attentes de patients qui seraient susceptibles de pratiquer la Savate ou d'autres disciplines associées. Cette certification a été validée par le CNOSF et devrait à terme devenir une qualification professionnelle reconnue au RNCP. Nancy coordonne ce dossier en lien avec Sébastien Pilot.

En complément, nos spécialisations permettent de proposer aux titulaires de qualifications professionnelles des compétences spécifiques au regard des différents publics. Ces cursus spécifiques sont appréciés. Les intervenants de qualité proposent des contenus pédagogiques très appréciés par les stagiaires.

En conclusion : La formation n'est pas une finalité mais bien un outil au service des besoins et des enjeux fédéraux. Elle permet de développer des compétences certifiées qui sont nécessaires pour accéder à un emploi dans notre champ disciplinaire. Concernant l'emploi, je suis convaincu que c'est un axe qui doit être abordé rapidement pour renforcer et stabiliser notre structuration sur les prochaines années. Toutefois, il me semble important aussi d'accompagner les dirigeants dans cette démarche.



QUELQUES CHIFFRES

STATISTIQUES AUTOUR DU PÔLE FORMATION POUR L'ANNEE 2019																							
Ligue	BP/EPs		GA SBD		GA SBF		INSTRUCTEUR FEDERAL DE SAVATE	JEUNES OFFICIELS				OFFICIELS		MONITEURS				SPECIALISATIONS FEDERALES					
	1 ^{er} Degré	2 ^e Degré	GAT 1 ^{er}	GAT 2	JDO	JOL		JOS	JON	DOUS	JALS	CCB	SBD	SBF	SF	SFFO	PREPA MENTALE	PREPA PHYSIQUE	PUBLIC ENFANTS	PUBLIC HANDICAPE	SOINS AUX TIREURS		
Auvergne Rhône-Alpes	7			5					24				9			26	6				77		
Bourgogne/Franche Comté				4									14			11					29		
Bretagne																12					12		
Centre Val-de-Loire																6					6		
Grand-Est								2					2	7		13	6				30		
Guadeloupe																4					4		
Hauts de France				7												7					14		
IDF				33					19				13	9		48	6			9	137		
National		4	2		2	15	3	10	21						0	14	25	0		11	109		
Normandie																10					10		
Nouvelle Aquitaine				1				6								14	6				27		
Occitanie				22									4			10	5				41		
Paca				9												10					19		
Pays de Loire				13									6			12					31		
Réunion				6												4	4				14		
	7	4	2	100	2	15	3	61	0	23	2	53	13	0	187	29	0	14	25	0	9	11	640

Equipe Technique Fédérale

La Direction Technique Nationale : Chaque Conseiller Technique National ou Entraîneur National participe à la vie fédérale en représentant le Directeur Technique National au sein des différentes commissions. À ce titre, ils participent aux réflexions engagées, apportent leur expertise et leur soutien dans la mise en œuvre des projets. D'autre part, il mène les projets spécifiques indiqués dans leur lettre de missions. En ma qualité de DTN, je coordonne l'action de la DTN et je participe à l'ensemble des réunions de Bureau, de comité directeur et à de nombreuses réunions de commissions.

Les cadres techniques fédéraux (départements et ligues) : cette équipe est constituée de cadres (pour la plupart bénévoles) passionnés et compétents qui œuvrent sur leur territoire. La réforme territoriale a eu une incidence organisationnelle et nous a obligés de réorganiser nos territoires. Les règlements fédéraux ont été modifiés. Les missions des cadres fédéraux s'appuient sur les directives de la direction technique nationale en lien avec le code des cadres techniques de la fédération.

En 2019, un séminaire a été organisé sur Paris. Les 55 membres de l'ETF étaient présents pendant deux jours de travail intense. Le choix a été fait de travailler par atelier pour favoriser les échanges. 3 thèmes ont été proposés : La formation / Le développement / L'accession à l'excellence. Cette forme de travail a été l'occasion de mutualiser les différentes expériences et de favoriser les échanges entre tous les participants. Cette démarche a été globalement appréciée. Lors de ce regroupement, chaque cadre a reçu une dotation en équipement et matériel complétée d'une clé USB avec de nombreux documents.

D'autre part, la Direction Technique Nationale a soutenu un séminaire des entraîneurs de Canne de Combat mis en place par le CNCCB. Le nombre de participant révèle la motivation des entraîneurs pour ce type de regroupement. Plusieurs intervenants ont pu présenter des dispositifs notamment autour sport scolaire. Nous pouvons remercier Wendy Faure qui est intervenu dans le cadre de ses missions de CAS à la DRJSCS d'Île de France et Edouard Andréassian directeur national adjoint de l'UNSS. Une vraie réussite, nous pouvons féliciter Céline Daul-Mechouar présidente du CNCCB et son équipe pour ce travail qui va sûrement être reconduit dans les prochaines années.

CONCLUSION

Cette année 2019 a été très intense comme les précédentes années. De nouveaux projets ont vu le jour dans un contexte difficile au vu des évolutions annoncées. (Baisse des moyens CNDS/ANS, Gouvernance du sport, situation des CTS...) Toutefois, je souhaite rester optimiste.

- Nos équipes de France continuent de briller au plus haut niveau grâce aux belles performances sportives réalisées par nos athlètes. Nous pouvons les féliciter pour leur engagement ainsi que celui de leurs entraîneurs de clubs.
- De nombreux projets voient le jour au sein de nos clubs, nos départements et nos ligues pour permettre à nos disciplines de rayonner au niveau territorial.
- Nous avons su répondre aux attentes institutionnelles notamment la diffusion de documents sur les violences dans le sport.
- Nos licences progressent

J'observe que nous sommes de plus en plus sollicités pour partager notre savoir-faire, notre expertise et notre expérience. C'est une belle reconnaissance du travail accompli, nous devons continuer dans cette démarche de rayonnement.

Dans le contexte actuel, nous devons être vigilant, la courbe de progression de nos licenciés. En 2019 elle s'est stabilisée en comparaison avec 2018. Nous constatons que de nombreuses fédérations subissent des baisses. Il est important de s'interroger sur les raisons de ces fluctuations constatées dans nos clubs. Notre environnement est très concurrentiel. Il y a une porosité entre toutes les disciplines de combat et plus particulièrement dans les pieds poings.

Nous pouvons faire le même constat sur la pratique compétitive, nos sportifs et nos sportives sont à la recherche de compétitions pour pouvoir s'exprimer. Nous devons innover pour proposer à nos athlètes de tous niveaux des projets sportifs attractifs notamment sur l'international.

Je tenais à mettre en avant l'engagement du personnel fédéral (Angélique, Laura, Franck et Guillaume). Je souhaite remercier plus particulièrement Gisèle, Virginie et Vincent qui œuvrent sur les dossiers de la direction technique nationale. Ils m'apportent un soutien au quotidien important. C'est un vrai plaisir de travailler avec toute cette équipe. Je remercie Paul (stagiaire en alternance en droit du sport) qui nous a accompagné pendant une année. Je lui souhaite de trouver un emploi rapidement en lien avec ses compétences.

Je remercie aussi l'ensemble des cadres techniques de ligues et de départements et leurs dirigeants qui œuvrent sur leur territoire avec enthousiasme, passion et qui participent activement au rayonnement de la discipline. Cette fin d'olympiade est une période souvent de changement dans les territoires et de nouveaux cadres fédéraux vont rejoindre l'ETF, ils seront les bienvenus pour le prochain séminaire.

J'associe l'ensemble des Cadres Techniques d'État de la Direction Technique Nationale qui s'investissent dans la réalisation des projets. Je les remercie pour leur engagement à mes côtés. Je me permets de rappeler que nous sommes tous des agents de l'État au service de la Savate, c'est une chance pour la Fédération qui bénéficie d'un soutien non négligeable de ressources humaines. Je remercie Jérôme Huon, qui a décidé de quitter la fédération, pour son investissement et je lui souhaite beaucoup de réussite dans son nouveau projet professionnel.

En tant que DTN, mon engagement est total pour valoriser, structurer, développer et accompagner tous les projets de Fédération de SAVATE boxe française et ses Disciplines Associées. Je remercie le Président de la fédération, M. Joël Dhumez, les membres du bureau, du comité directeur, les membres des commissions et les présidents de ligues ou de départements qui me font confiance.

Thierry Mardargent

Directeur Technique National



RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

LES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE :

L'exercice 2019 a été marqué par les faits suivants :

- L'acquisition totalement finalisée et la mise en œuvre du logiciel compétitions, opérationnel depuis la saison 2019/2020. Lancement effectif des inscriptions en ligne.
- La mise en fonctionnement de la boutique en ligne, avec de nouveaux produits tels que mugs, tote-bags, stylos, parapluies, serviettes et tee-shirts.
- L'acquisition d'une cave pour 20 500 euros, dans l'immeuble de notre siège qui sert à stocker des marchandises, des archives et du matériel.
- L'installation de la climatisation au siège fédéral, très appréciable et très appréciée.
- La réalisation de plusieurs travaux dans l'immeuble (ravalement façade, hall d'entrée).
- L'organisation des finales Elite le 13 avril à Coubertin avec le renforcement de la billetterie en ligne qui a représenté l'essentiel de nos entrées. La compétition a été retransmise sur la chaîne Sport en France.
- Reconduction de notre participation à l'opération « octobre rose » avec confection et ventes de tee-shirts au profit de la ligue contre le cancer (dons de 1500 euros en 2018 et 2000 euros en 2019, la fédération reversant le bénéfice des ventes majoré de fonds propres).
- L'embauche au cours de l'année d'une stagiaire et l'engagement de 3 services civiques .
- Le départ d'Hélène Meyeur (service licences) fin août, remplacée par Franck Saintvoirin.
- La mise en place d'un contrat d'apprentissage, pour la première fois, avec l'embauche de Paul Pechoux, dont la mission est axée essentiellement sur le juridique.
- Le partenariat s'est poursuivi avec nos partenaires en matériel et en numéraire, Metal Boxe, Rivat, Sport Com, Hexagone. A ces quatre partenaires réguliers, s'est ajouté un nouveau partenaire Touristra.
- Un audit-flash financier pour le compte du Ministère des Sports s'est déroulé au siège fin juin 2019, sur deux journées complètes, avec pour objectifs de s'assurer de la régularité des informations financières reportées annuellement à la Direction des Sports. Egalement, de qualifier la gestion comptable et financière de la Fédération en lien avec la convention d'objectifs : application du règlement financier, existence d'un contrôle interne, transparence des écritures comptables. Cet audit a abouti à des conclusions tout à fait satisfaisantes même si tout est perfectible, en particulier concernant la mise à jour des procédures.

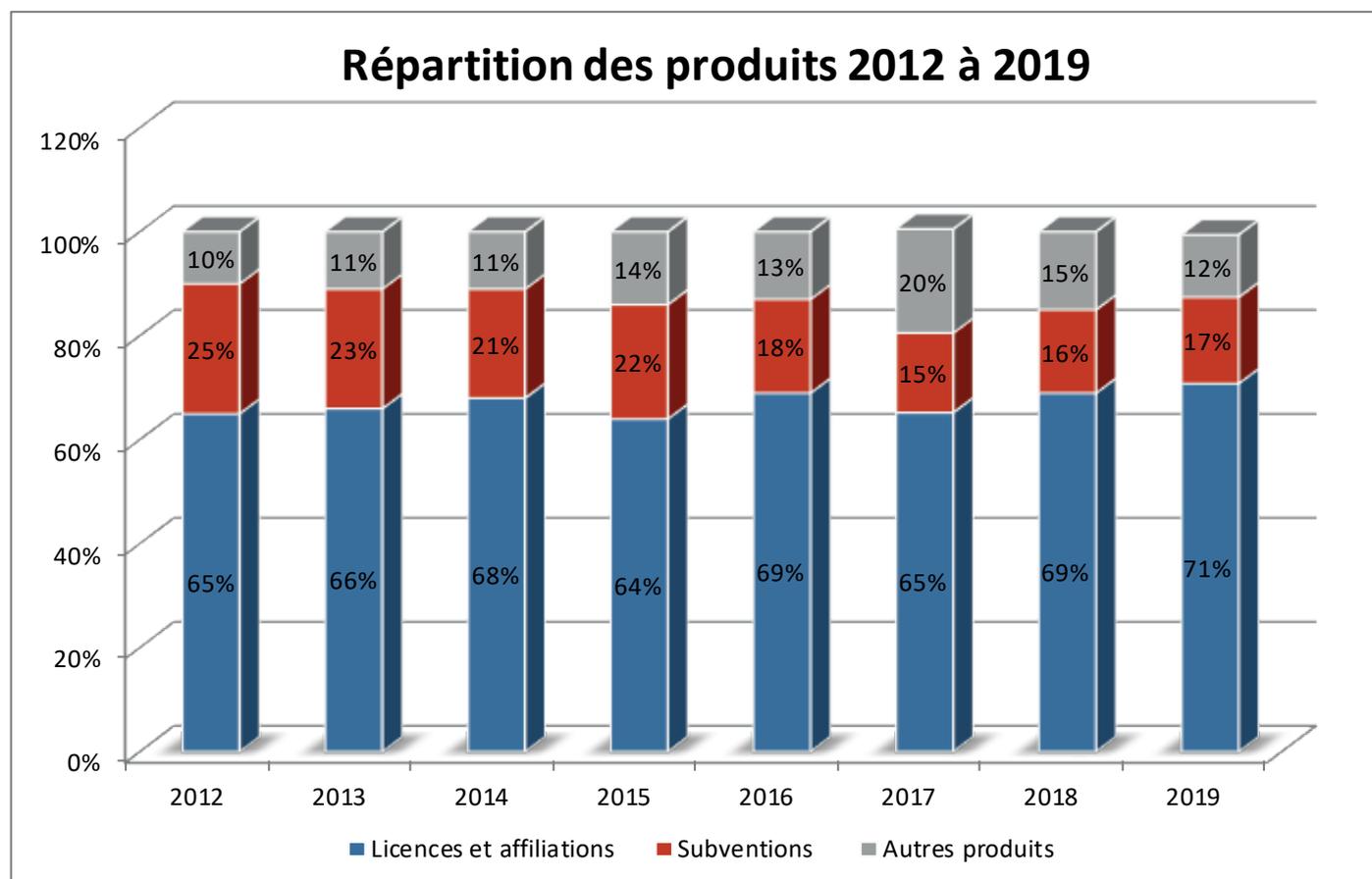
LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

- En tout premier lieu et l'emportant hélas sur toute autre considération, la crise du Covid qui a déjà entraîné à ce jour beaucoup d'annulations de compétitions ou de regroupements, que ce soit en France ou à l'étranger, avec des conséquences humaines, sportives, et financières. Ce qui est à craindre est une baisse du nombre de licenciés, et la période de septembre à décembre 2020 sera déterminante de ce point de vue. Pendant le confinement, et concernant le personnel fédéral, le télétravail a été mis en place sauf un mois de chômage partiel, sans perte de salaire. Des actions ont été maintenues sur les réseaux sociaux. Une action en direction des licenciés sera mise en place à la rentrée 2020-2021, destinée à compenser un peu le préjudice subi du fait du confinement et de l'impossibilité de pratiquer plusieurs mois, c'est le projet Miloé.

LA SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET DES FINANCEMENTS DE L'EXERCICE :

Les produits d'exploitation, c'est-à-dire hors les produits financiers et exceptionnels, ont augmenté entre l'année 2018 et l'année 2019 de 3,58%, passant de 2 319 307 euros à 2 402 355 euros, soit 83 047 euros de plus. Les recettes totales de l'exercice restent remarquablement stables et la crainte que nous avions l'an passé concernant nos recettes licences, dont le nombre était à la baisse entre fin 2017 et fin 2018 s'est avérée sans objet. Principe de précaution, le budget 2019 a été construit avec des recettes licences à 1 570 000 euros mais le réalisé s'élève à 1 717 827 euros, soit presque 150 000 euros de plus. On peut également se féliciter du montant des subventions ministérielles, très stable en dépit d'un contexte peu favorable.

Le graphique ci-dessous indique les masses respectives de ces chapitres depuis 2012.



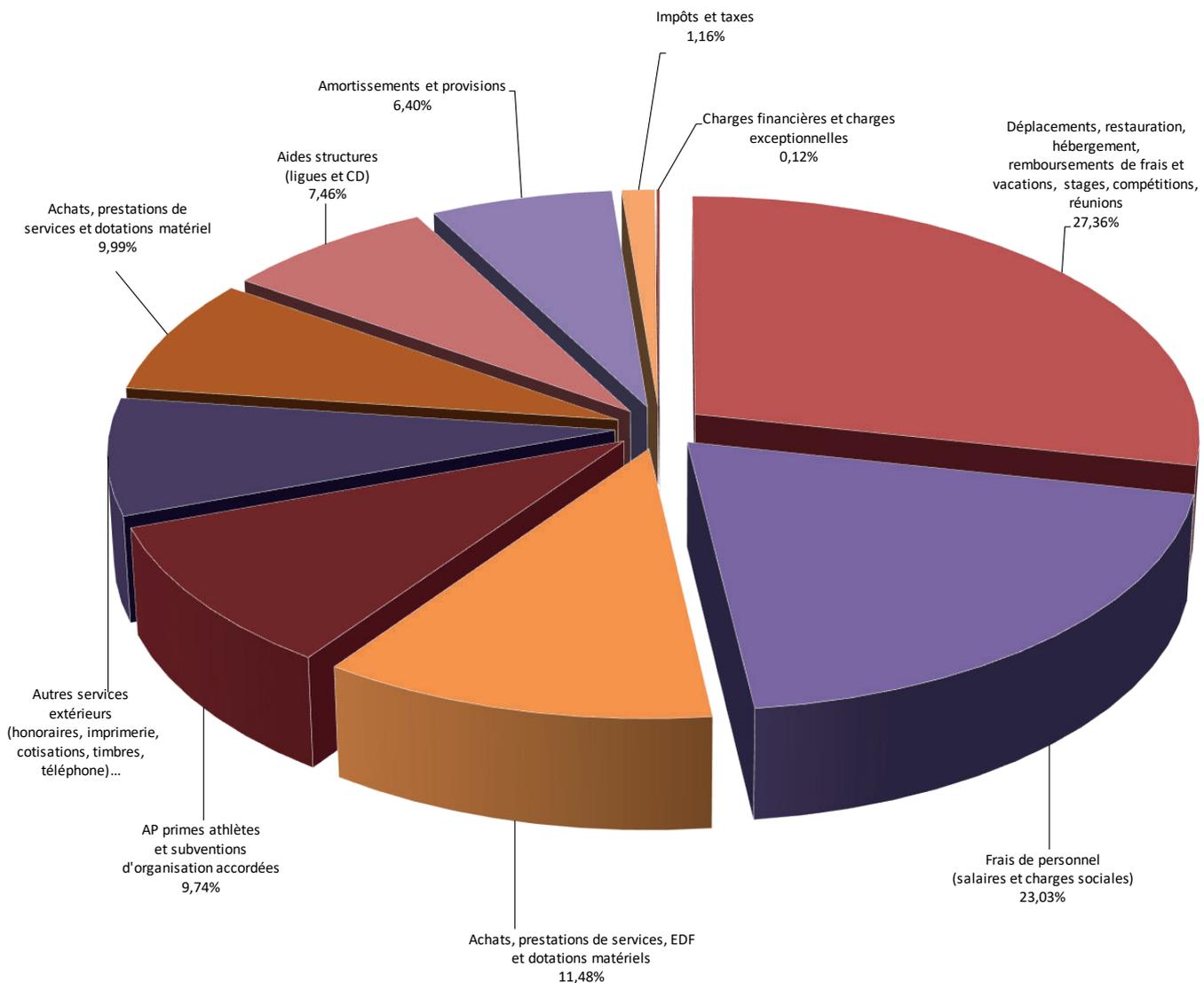
Comme nous pouvons le constater, nos ressources propres (en bleu et gris) continuent de représenter très sensiblement la majorité des ressources de notre structure, les subventions ministérielles (en rouge) étant restées très stables (contrairement à nombreuses fédérations). Autonomie financière, pour 2019 : 88%, ce qui reste représente 4% de plus par rapport à 2018.

Les charges d'exploitation, c'est-à-dire hors charges financières et exceptionnelles, enregistrent une hausse peu significative entre 2018 et 2019 de 3,98 % soit 83 478 euros. On peut remarquer d'ailleurs qu'entre 2018 et 2019, les charges comme les produits ont augmenté d'environ 83 000 euros. On aurait voulu le faire exprès...

- Le graphique ci-dessous donne la répartition des charges d'exploitation au cours de l'exercice 2019 :

Répartition des charges 2019

On notera une très grande stabilité d'ensemble des postes principaux de charges, avec quelques remarques concernant



des mouvements significatifs :

- Augmentation du poste prestations de services, justifiée par Coubertin : sous-traitance, sécurité, logistique son lumière, captation.
- Charges de copropriété en hausse compte tenu des travaux de façade.
- Le poste annonces et insertions reprend cette année les sommes versées pour l'abonnement numérique Sportmag.

- Renouvellement des objets promotionnels pour la boutique en ligne, depuis janvier 2019, mugs, parures de stylos, parapluies, tee-shirts, tote-bags.
- Diminution du poste salaires, conséquence logique du départ de Maria. Cette année 2019, Vincent a assuré seul la fonction de responsable du service compétitions.
- Provisions en hausse puisque depuis 2016, 25 000 euros sont provisionnés chaque année afin d'atteindre une provision totale de 100 000 euros pour le Championnat de France jeunes qui aurait dû se dérouler en mai 2020 à la Martinique et qui, hélas, a dû être annulé pour cause de crise sanitaire. Quant aux amortissements, ils augmentent également puisqu'en 2019, sont pris en compte (au prorata temporis), le logiciel compétitions, la climatisation, pour l'essentiel des acquisitions.

Les charges financières s'élèvent à 990 euros et concernent les intérêts de l'emprunt contracté pour les travaux du siège et dont la première échéance a été payée en mai 2014. Cet emprunt sera remboursé en février 2021.

Les charges exceptionnelles de 1633 euros concernent une régularisation pôle Toulouse.

Les produits financiers s'élèvent à 5621 euros contre 8 444 euros en 2018, montant des intérêts de notre compte livret partenaire acquis sur nos placements 2018. Les taux de rendement sont à la baisse.

Les produits exceptionnels, soit 17 885 euros, concernent les ristournes de l'exercice précédent qui n'ont pas été validées par la commission structuration et développement et qui n'ont par conséquent pas été distribuées faute de production des documents demandés, soit et surtout, la subvention Cirque d'Hiver ainsi que des chèques émis et annulés car périmés (datant de plus d'un an).

Ainsi, l'excédent de gestion, au titre de l'exercice 2019, s'élève à 213 128,64 euros. Ce résultat bénéficiaire est essentiellement dû à des recettes licences supérieures à celles prévues, la légère inflexion à la baisse constatée fin 2018 ne s'est, fort heureusement, pas confirmée. Les charges prévues ont été largement respectées et même réalisées à la baisse, à l'exception de la ligne budgétaire Manifestations Officielles, prévue trop juste sur les Elite et les championnats assaut de Carpentier en particulier. Les valorisations de dotations en matériel affectent également ces lignes budgétaires et cas particulier 2019, il y a « deux Open de France » sur le même exercice, à Marseille en avril et à Japy, en novembre.

La « vraie question » est celle des chiffres à venir en 2020 concernant les recettes licences.

C'est la même « vraie question » qui se pose fin 2019, comme fin 2018, avec cette fois, une raison totalement imprévisible qui est la crise sanitaire Covid.

D'une manière générale, on peut constater au cours des derniers exercices le respect des budgets prévisionnels et une certaine régularité des principales lignes budgétaires.

BUDGET PREVISIONNEL 2019 : réalisé au 31 décembre

Suivi du Budget prévisionnel 2019						
Rubrique budgétaire	Dépenses prévisionnelles 2019	Dépenses réalisées au 31 décembre	Recettes prévisionnelles 2019	Recettes réalisées au 31 décembre	Solde prévisionnels 2019	Solde réalisé au 31 décembre
010 CNCCB	38 600,00 €	33 581,73 €	12 600,00 €	6 105,00 €	-26 000,00 €	-27 476,73 €
020 Commission Médicale	59 117,00 €	46 038,58 €			-59 117,00 €	-46 038,58 €
030 Sport aménagé	9 300,00 €	11 626,87 €			-9 300,00 €	-11 626,87 €
040 Commission Féminines	2 000,00 €	391,50 €			-2 000,00 €	-391,50 €
050 Commission Jeunes	51 000,00 €	45 591,68 €	15 500,00 €	15 600,00 €	-35 500,00 €	-29 991,68 €
060 Secteur International	83 000,00 €	64 862,85 €	15 000,00 €	8 320,00 €	-68 000,00 €	-56 542,85 €
070 Commission Nationale d'Arbitrage	24 000,00 €	17 413,26 €	4 000,00 €		-20 000,00 €	-17 413,26 €
080 Commission Compétitions Fédérales	10 000,00 €	10 273,95 €			-10 000,00 €	-10 273,95 €
09 Direction Technique	480 600,00 €	456 797,78 €	30 000,00 €	35 414,20 €	-450 600,00 €	-421 383,58 €
-9921 Soutenir financièrement les SHN (AP)	85 000,00 €	85 000,00 €			-85 000,00 €	-85 000,00 €
-09084001 Indemnités CTE (hors CO)	47 000,00 €	45 003,90 €			-47 000,00 €	-45 003,90 €
-9923 PPF frais DTN DTNA, équipements, stages EF combat assaut, compétitions EF combat assaut	228 600,00 €	223 495,02 €			-228 600,00 €	-223 495,02 €
-9924 Pôle Toulouse, cellule performance, collectif avenir	120 000,00 €	103 298,86 €	30 000,00 €	35 414,20 €	-90 000,00 €	-67 884,66 €
10 Manifestations sportives	252 800,00 €	335 370,43 €	70 000,00 €	78 544,00 €	-182 800,00 €	-256 826,43 €
11 Promotion Communication	70 000,00 €	82 406,41 €	50 000,00 €	68 894,22 €	-20 000,00 €	-13 512,19 €
120 Secteur Formation	74 000,00 €	34 024,38 €	36 000,00 €	30 248,10 €	-38 000,00 €	-3 776,28 €
130 Vie Fédérale	162 800,00 €	170 820,95 €	0,00 €	0,00 €	-162 800,00 €	-170 820,95 €
130 Fonctionnement instances	90 000,00 €	86 617,79 €			-90 000,00 €	-86 617,79 €
131 Structuration	72 800,00 €	84 203,16 €			-72 800,00 €	-84 203,16 €
140 Vie Administrative	470 000,00 €	420 422,27 €		7 580,61 €	-470 000,00 €	-412 841,66 €
150 Boutique fédérale	16 000,00 €	26 023,04 €	32 000,00 €	39 818,22 €	16 000,00 €	13 795,18 €
160 Commission Savate Bâton Défense	5 500,00 €	11 872,59 €		9 480,00 €	-5 500,00 €	-2 392,59 €
170 Commission Savate Forme	3 500,00 €	447,74 €			-3 500,00 €	-447,74 €
180 Commission Savate Pro	12 000,00 €	8 825,78 €			-12 000,00 €	-8 825,78 €
290 Fin d'exercice (amortissements/provisions)	105 000,00 €	137 095,56 €		16 548,95 €	-105 000,00 €	-120 546,61 €
980 Ressources générales	291 000,00 €	298 815,61 €	1 961 451,00 €	2 109 278,30 €	1 670 451,00 €	1 810 462,69 €
-Licences et affiliations (la dématérialisation est dans les dépenses)	61 000,00 €	69 537,60 €	1 570 000,00 €	1 717 827,30 €	1 509 000,00 €	1 648 289,70 €
-Subventions MSS			391 451,00 €	391 451,00 €	391 451,00 €	391 451,00 €
-Autres subventions						0,00 €
-Ristournes ligues et CD	165 000,00 €	165 000,00 €			-165 000,00 €	-165 000,00 €
Assurance Licences AIAC	65 000,00 €	64 278,01 €			-65 000,00 €	-64 278,01 €
Totaux généraux	2 220 217,00 €	2 212 702,96 €	2 226 551,00 €	2 425 831,60 €	6 334,00 €	213 128,64 €

COMPARATIF REALISES BUDGETAIRES 2016 - 2018 - 2019 - 2020

Rubrique budgétaire	Budget réalisé 2016		Budget réalisé 2017		Budget réalisé 2018		Budget réalisé 2019	
	Budget prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Budget prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Budget prévisionnel 2018	Budget réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019	Budget réalisé 2019
010 CNCBB	18 000,00 €	20 017,66 €	23 000,00 €	22 049,17 €	25 000,00 €	25 608,59 €	26 000,00 €	27 476,73 €
020 Commission Médicale	67 500,00 €	67 067,06 €	68 513,00 €	61 969,95 €	61 513,00 €	64 225,26 €	59 117,00 €	46 038,58 €
030 Sport aménagé	12 000,00 €	9 552,72 €	12 800,00 €	9 534,73 €	11 000,00 €	6 218,52 €	9 300,00 €	11 626,87 €
040 Commission Féminines	4 000,00 €	608,76 €	2 500,00 €	661,19 €	2 500,00 €	- €	2 000,00 €	391,50 €
050 Commission Jeunes	32 000,00 €	29 145,51 €	33 000,00 €	24 953,60 €	44 000,00 €	21 535,27 €	35 500,00 €	29 991,68 €
060 Secteur International	70 000,00 €	76 987,90 €	78 000,00 €	83 302,37 €	67 000,00 €	76 225,71 €	68 000,00 €	56 542,85 €
070 Commission Nationale d'Arbitrage	37 500,00 €	33 165,58 €	38 000,00 €	30 473,68 €	20 500,00 €	23 280,72 €	20 000,00 €	17 413,26 €
080 Commission Compétitions Fédérales	37 000,00 €	37 434,58 €	40 500,00 €	38 882,06 €	11 000,00 €	9 280,17 €	10 000,00 €	10 273,95 €
09 Direction Technique	401 500,00 €	412 675,65 €	409 500,00 €	400 609,18 €	423 500,00 €	423 884,02 €	450 600,00 €	421 383,58 €
-9921 Soutenir financièrement les SHN (AP)	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
-9922 Indemnités de sujétion des CTS	42 000,00 €	39 996,05 €	42 000,00 €	39 400,27 €	44 000,00 €	42 427,22 €	47 000,00 €	45 003,90 €
-9923 Maintenir le rang de la France dans les championnats de référence	169 500,00 €	163 892,79 €	171 500,00 €	172 937,19 €	182 500,00 €	176 089,03 €	228 600,00 €	223 495,02 €
-9924 PES (Chatenay et Toulouse)	110 000,00 €	128 786,81 €	116 000,00 €	108 271,72 €	117 000,00 €	125 367,77 €	90 000,00 €	67 884,66 €
10 Manifestations officielles	232 000,00 €	182 577,65 €	236 100,00 €	219 756,05 €	251 300,00 €	218 617,03 €	182 800,00 €	256 826,43 €
11 Promotion Communication	25 000,00 €	4 170,12 €	21 500,00 €	8 519,28 €	66 000,00 €	17 242,90 €	20 000,00 €	13 512,19 €
120 Secteur Formation	26 000,00 €	16 974,56 €	33 800,00 €	17 925,92 €	37 400,00 €	10 070,43 €	38 000,00 €	3 776,28 €
130 Vie Fédérale	212 000,00 €	185 388,49 €	198 000,00 €	176 200,58 €	169 800,00 €	164 162,77 €	162 800,00 €	170 820,95 €
130 Fonctionnement instances	102 000,00 €	87 779,32 €	102 000,00 €	81 883,01 €	97 000,00 €	87 304,21 €	90 000,00 €	86 617,79 €
131 Structuration	110 000,00 €	97 609,17 €	96 000,00 €	94 317,57 €	72 800,00 €	76 858,56 €	72 800,00 €	84 203,16 €
140 Vie Administrative	390 000,00 €	260 839,08 €	384 000,00 €	312 298,60 €	410 000,00 €	421 497,14 €	470 000,00 €	412 841,66 €
150 Boutique fédérale	10 000,00 €	20 433,03 €	10 000,00 €	8 564,53 €	8 000,00 €	23 290,80 €	16 000,00 €	13 795,18 €
160 Commission Savate Bâton Défense	4 500,00 €	4 030,45 €	4 500,00 €	3 575,25 €	4 500,00 €	3 521,75 €	5 500,00 €	2 382,59 €
170 Commission Savate Forme	2 700,00 €	480,80 €	3 000,00 €	1 545,09 €	3 500,00 €	1 748,71 €	3 500,00 €	447,74 €
180 Commission Savate Pro	10 000,00 €	6 231,79 €	22 000,00 €	910,49 €	22 000,00 €	426,20 €	12 000,00 €	8 825,78 €
210 Urban Savate Tour (sur 2016 et 2017)	32 500,00 €	35 135,33 €	15 000,00 €	14 696,40 €	15 000,00 €	67 686,40 €	-	-
220 Fin d'exercice (amortissements/provisions)	70 000,00 €	66 669,95 €	115 000,00 €	67 686,40 €	68 000,00 €	96 099,38 €	105 000,00 €	120 546,61 €
980 Ressources générales	1 678 186,00 €	1 685 458,13 €	1 737 863,00 €	1 743 488,12 €	1 713 794,00 €	1 768 722,11 €	1 670 451,00 €	1 810 462,69 €
-Licences et affiliations (la dématérialisation est dans les dépenses)	1 485 000,00 €	1 514 789,91 €	1 580 000,00 €	1 601 684,33 €	1 576 000,00 €	1 609 944,01 €	1 509 000,00 €	1 648 289,70 €
-Ristournes aux clubs labellisés	-	-	-	-	-	-	-	-
-Subventions MSS	403 186,00 €	403 186,00 €	392 863,00 €	384 650,00 €	382 794,00 €	382 794,00 €	391 451,00 €	391 451,00 €
-Autres subventions	-	-	-	-	-	-	-	-
-Ristournes ligues et CD	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	161 363,00 €	165 000,00 €	159 492,00 €	165 000,00 €	165 000,00 €
Assurance Licences AIAC	50 000,00 €	72 517,78 €	75 000,00 €	81 483,21 €	80 000,00 €	64 523,90 €	65 000,00 €	64 278,01 €
Totaux généraux	3 986,00 €	256 737,52 €	52 150,00 €	256 502,66 €	23 281,00 €	208 368,34 €	6 334,00 €	213 128,64 €

COMPARATIF REALISES 2017 - 2018 - 2019

Rubrique budgétaire	Budget réalisé 2017			Budget réalisé 2018			Budget réalisé 2019		
	Dépenses réalisées 2017	Recettes réalisées 2017	Solides réalisés 2017	Dépenses réalisées 2018	Recettes réalisées 2018	Solides réalisés 2018	Dépenses réalisées 2019	Recettes réalisées 2019	Solides réalisés 2019
010 CNCCB	25 749,17 €	3 700,00 €	- 22 049,17 €	32 683,59 €	7 075,00 €	- 25 608,59 €	33 581,73 €	6 105,00 €	- 27 476,73 €
020 Commission Médicale	62 219,95 €	250,00 €	- 61 969,95 €	64 225,26 €	-	- 64 225,26 €	46 038,58 €	-	- 46 038,58 €
030 Sport aménagé	9 534,73 €	-	- 9 534,73 €	6 218,52 €	-	- 6 218,52 €	11 626,87 €	-	- 11 626,87 €
040 Commission Féminines	661,19 €	-	- 661,19 €	-	-	-	391,50 €	-	- 391,50 €
050 Commission Jeunes	52 253,60 €	27 300,00 €	- 24 953,60 €	35 018,27 €	13 483,00 €	- 21 535,27 €	45 591,68 €	15 600,00 €	- 29 991,68 €
060 Secteur International	96 407,87 €	13 105,50 €	- 83 302,37 €	91 389,71 €	15 164,00 €	- 76 225,71 €	64 862,85 €	8 320,00 €	- 56 542,85 €
070 Commission Nationale d'Arbitrage	30 473,68 €	-	- 30 473,68 €	23 280,72 €	-	- 23 280,72 €	17 413,26 €	-	- 17 413,26 €
080 Commission Compétitions Fédérales	38 882,06 €	-	- 38 882,06 €	9 280,17 €	-	- 9 280,17 €	10 273,95 €	-	- 10 273,95 €
09 Direction Technique	437 766,78 €	37 157,60 €	- 400 609,18 €	454 254,22 €	30 370,20 €	- 423 884,02 €	456 797,78 €	35 414,20 €	- 421 383,58 €
-9921 Soutenir financièrement les SHN (AP)	80 000,00 €	-	- 80 000,00 €	80 000,00 €	-	- 80 000,00 €	85 000,00 €	-	- 85 000,00 €
-9922 Indemnités de sujétion des CTS	39 400,27 €	-	- 39 400,27 €	42 427,22 €	-	- 42 427,22 €	45 003,90 €	-	- 45 003,90 €
-9923 Maintenir le rang de la France dans les championnats de référence	172 937,19 €	-	- 172 937,19 €	176 089,03 €	-	- 176 089,03 €	223 495,02 €	-	- 223 495,02 €
-9924 PES (Chatenay et Toulouse)	145 429,32 €	37 157,60 €	- 108 271,72 €	155 737,97 €	30 370,20 €	- 125 367,77 €	103 298,86 €	35 414,20 €	- 67 884,66 €
10 Manifestations officielles	292 526,05 €	72 770,00 €	- 219 756,05 €	284 517,03 €	65 900,00 €	- 218 617,03 €	335 370,43 €	78 544,00 €	- 256 826,43 €
11 Promotion Communication	62 556,98 €	54 037,70 €	- 8 519,28 €	70 935,31 €	53 692,41 €	- 17 242,90 €	82 406,41 €	68 894,22 €	- 13 512,19 €
120 Secteur Formation	48 405,92 €	30 480,00 €	- 17 925,92 €	49 434,84 €	39 364,41 €	- 10 070,43 €	34 024,38 €	30 248,10 €	- 3 776,28 €
130 Vie Fédérale	176 200,58 €	-	- 176 200,58 €	164 162,77 €	-	- 164 162,77 €	170 820,95 €	-	- 170 820,95 €
130 Fonctionnement instances	81 883,01 €	-	- 81 883,01 €	87 304,21 €	-	- 87 304,21 €	86 617,79 €	-	- 86 617,79 €
131 Structuration	94 317,57 €	-	- 94 317,57 €	76 858,56 €	-	- 76 858,56 €	84 203,16 €	-	- 84 203,16 €
140 Vie Administrative	323 299,38 €	11 000,78 €	- 312 298,60 €	436 603,71 €	15 106,57 €	- 421 497,14 €	420 422,27 €	7 580,61 €	- 412 841,66 €
150 Boutique fédérale	22 271,40 €	30 835,93 €	8 564,53 €	13 093,25 €	36 384,05 €	23 290,80 €	26 023,04 €	39 818,22 €	13 795,18 €
160 Commission Savate Bâton Défense	10 595,25 €	7 020,00 €	- 3 575,25 €	12 131,75 €	8 610,00 €	- 3 521,75 €	11 872,59 €	9 480,00 €	- 2 392,59 €
170 Commission Savate Forme	1 545,09 €	-	- 1 545,09 €	1 748,71 €	-	- 1 748,71 €	447,74 €	-	- 447,74 €
180 Commission Savate Pro	147 225,99 €	146 315,50 €	- 910,49 €	426,20 €	-	- 426,20 €	8 825,78 €	-	- 8 825,78 €
210 Urban Savate Tour (sur 2016 et 2017)	14 696,40 €	-	- 14 696,40 €	-	-	-	-	-	-
220 Fin d'exercice (amortissements/provisions)	104 163,55 €	36 477,15 €	- 67 686,40 €	100 937,38 €	4 838,00 €	- 96 099,38 €	137 095,56 €	15 645,95 €	- 121 449,61 €
980 Ressources générales	298 895,78 €	2 042 383,90 €	1 743 488,12 €	283 770,67 €	2 052 492,78 €	1 768 722,11 €	298 815,61 €	2 110 181,30 €	1 811 365,69 €
- Licences et affiliations (la dématérialisation est dans les dépenses)	52 412,57 €	1 639 096,90 €	1 586 684,33 €	54 246,77 €	1 671 681,78 €	1 617 435,01 €	69 537,60 €	1 734 275,30 €	1 664 737,70 €
- Ristournes aux clubs labellisés	-	-	-	-	7 491,00 €	-	-	16 448,00 €	-
- Subventions MSS	-	384 650,00 €	384 650,00 €	-	382 794,00 €	382 794,00 €	-	391 451,00 €	391 451,00 €
- Autres subventions	165 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	-	-	-	-	-	-
- Ristournes ligues et CD	81 483,21 €	3 637,00 €	161 363,00 €	165 000,00 €	5 508,00 €	159 492,00 €	165 000,00 €	903,00 €	164 097,00 €
Assurance Licences AIAC	-	-	81 483,21 €	64 523,90 €	-	64 523,90 €	64 278,01 €	-	64 278,01 €
Totaux généraux	2 256 331,40 €	2 512 834,06 €	256 502,66 €	2 134 112,08 €	2 342 480,42 €	208 368,34 €	2 212 702,96 €	2 425 831,60 €	213 128,64 €

L'ANALYSE DU BILAN :

ACTIF

Nos fonds associatifs sont en progression à la clôture de l'exercice, sous l'influence de l'excédent dégagé au cours de l'année 2017.

- Les provisions concernent le championnat de France jeunes en 2020 à la Martinique pour 25 000 euros en 2019, soit un total de 100 000 euros fin 2019, ainsi que les provisions pour congés payés et litiges en cours (Sobella et Karakoca)
- Les immobilisations corporelles passent de 1 351 178 euros à 1 456 917 euros soit une augmentation de 105 739 euros. L'essentiel de cette somme se rapporte au siège fédéral. Les acquisitions notables sont :

-logiciel compétitions : 44 304 euros

-boutique en ligne : 3 672 euros

-travaux sanitaires : 7 131 euros

-climatisation : 59 575 euros

-ravalement façade : 27 876 euros

-matériel et outillage : 10 636 euros (ring et caisses, défibrillateur)

- Les charges constatées d'avance, 133 205 euros, correspondent à des dépenses effectuées en 2019 mais qui concernent l'activité 2020. Par exemple, commande de médailles pour obtenir des tarifs plus avantageux en faisant des commandes en nombre, les avances d'assurances sur licences AIAC, les cartes de vœux 2020, des paiements concernant des missions en début d'exercice, des frais de maintenance, de chèques déjeuner, d'avances sur subventions fédérales accordées. Sur cette ligne, plus élevée que d'habitude, figure la somme de 50 000 euros avancée pour La Martinique. Nous serons presque intégralement remboursés puisque l'annulation de cette compétition est indépendante de notre volonté.
- Produits à recevoir : 14 654 euros, il s'agit de produits relatifs à l'exercice 2019 mais qui ne sont pas encore reçus. Partenariats, pensions d'athlètes en pôle, recettes stages.

Concernant la trésorerie, elle continue de s'améliorer. Son niveau traduit une bonne solvabilité à court et moyen termes de notre bilan. Nous nous efforçons de gérer nos placements au mieux et la facilité de gestion apportée par notre banque concernant le livret partenaire est très appréciable.

Cette trésorerie placée constitue un matelas financier sérieux en cas d'événement indésirable comme une forte baisse des subventions ministérielles ou plus préoccupant encore, une baisse du nombre de nos licenciés.

Aujourd'hui, date de notre assemblée générale, c'est une donnée très importante et qui nous permettra de « tenir » en cas d'une évolution défavorable de la crise sanitaire.

- Charges à payer : il s'agit des charges qui concernent l'exercice 2019 mais qui seront payées en 2020. Elles s'élèvent à 228 437 euros, elles comprennent une somme de frais engagés fin décembre, les ristournes aux ligues et CD pour 165 000 euros, les honoraires comptables de révision et de commissariat, les aides aux ligues (900 euros par ligue).
- Produits constatés d'avance : 951 393 euros, ce poste concerne des encaissements **reçus en 2019 mais relatifs à l'exercice 2020**. Il concerne principalement et très largement (943 523 euros) les 2/3 du montant des licences reçues entre septembre et décembre. En effet, ces licences couvrant la période septembre 2019 à août 2020, on considère que les 8/12 soit les deux tiers concernent des recettes 2020.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS :

Le mandat de dirigeant de notre fédération repose sur le bénévolat, il n'y a donc pas de rémunération allouée aux membres du comité directeur.

PERSPECTIVES 2020 :

Les recettes licences ont diminué pour la première fois depuis nombreuses années en 2018/2019 mais la saison précédente était tout à fait exceptionnelle. Le nombre de licences gravite souvent autour de 56 000.

2018/2019 : 56 569

2019/2020 : 55 633

En début d'exercice 2020, c'est-à-dire en pleine saison 2019/2020, la tendance était à l'amélioration et sans le Covid, le chiffre de la saison écoulée aurait très probablement été supérieur à celui de la saison précédente, ce qui n'est pas le cas (moins 936 licences).

Nous ne pouvons que souhaiter que l'impact de la crise sanitaire reste modéré.

Cependant, le budget 2021 établi avec grande prudence et donc à la baisse.

Et si nous avons moins de recettes, nous avons également moins de charges, piètre consolation à l'annulation de diverses actions et événements sportifs.

Nos résultats sont constamment bons et la trésorerie est saine. Les budgets sont établis en concertation avec plusieurs acteurs, Président, DTN, responsables de commissions. Le suivi est régulier avec le Président, le DTN et les responsables de budgets.

Nous ne pouvons que nous réjouir de nos résultats financiers depuis des années ainsi que de la gestion des budgets, plus rigoureuse, plus suivie et plus transversale entre les différents acteurs.

La gestion et les résultats de notre Fédération depuis des années traduisent une gouvernance rigoureuse et réaliste. Le futur à court terme reste préoccupant compte-tenu de la situation sanitaire dont l'évolution est encore grandement imprévisible.

Dès que le vaccin sera trouvé, les salles d'entraînement, de compétitions, de stages seront de nouveau comblés ! Et l'on pourra reprendre la politique de développement à l'international.

A très bientôt donc avec des chiffres encore plus satisfaisants !

Merci pour votre attention.

ANNEXES

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET D.A.

49 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE

75009 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	156 621	91 823	64 798	1,60	30 015	0,78
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles					44 304	1,15
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 326 484	432 827	893 657	22,03	846 033	21,88
Installations techniques, matériel & outillage industriels	70 796	49 273	21 524	0,53	21 598	0,56
Autres immobilisations corporelles	59 636	38 780	20 856	0,51	28 563	0,74
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	20		20	0,00	20	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	2 000		2 000	0,05	4 500	0,12
Autres immobilisations financières	1 620		1 620	0,04	1 620	0,04
TOTAL (I)	1 617 177	612 702	1 004 475	24,76	976 653	25,26
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	39 755		39 755	0,98	35 286	0,91
Avances & acomptes versés sur commandes	2 911		2 911	0,07	45 914	1,19
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	745		745	0,02		
. Personnel	3 500		3 500	0,09	3 500	0,09
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	36 364		36 364	0,90	31 289	0,81
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 835 367		2 835 367	69,90	2 706 469	70,00
Charges constatées d'avance	133 205		133 205	3,28	67 012	1,73
TOTAL (II)	3 051 847		3 051 847	75,24	2 889 470	74,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 669 025	612 702	4 056 322	100,00	3 866 123	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 844 306	45,47	1 635 938	42,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation	520 416	12,83	520 416	13,46
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	213 130	5,25	208 368	5,39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 577 852	63,55	2 364 722	61,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	152 477	3,76	90 000	2,33
TOTAL (III)	152 477	3,76	90 000	2,33
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	50 335	1,24	92 830	2,40
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	767	0,02	1 783	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	49	0,00	90	0,00
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 527	0,04	1 671	0,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	46 726	1,15	52 312	1,35
. Organismes sociaux	30 759	0,76	46 397	1,20
. Etat, impôts sur les bénéfiques				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			917	0,02
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 999	0,39	5 197	0,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	228 438	5,63	255 146	6,60
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	951 394	23,45	955 058	24,70
TOTAL (IV)	1 325 994	32,69	1 411 401	36,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 056 322	100,00	3 866 123	100,00

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	%
	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	absolue (12 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	44 208		44 208	15,71	41 856	15,94	2 352	5,62
Production vendue biens					-7 491	-2,84	7 491	-100,00
Production vendue services	237 216		237 216	84,29	228 187	86,91	9 029	3,96
Chiffres d'Affaires Nets	281 424		281 424	100,00	262 552	100,00	18 872	7,19

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			413 154	146,81	385 074	146,67	28 080	7,29
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					2 592	0,99	-2 592	-100,00
Autres produits			1 717 827	610,41	1 671 682	636,71	46 145	2,76
Total des produits d'exploitation (I)			2 412 405	857,21	2 321 900	884,36	90 505	3,90
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 213	10,38	17 449	6,65	11 764	67,42
Variation de stock (marchandises)			-4 470	-1,58	-725	-0,27	-3 745	-516,54
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 543	7,65	23 028	8,77	-1 485	-6,44
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 344 000	477,57	1 272 362	484,61	71 638	5,63
Impôts, taxes et versements assimilés			25 576	9,09	25 746	9,81	-170	-0,65
Salaires et traitements			286 912	101,95	340 203	129,58	-53 291	-15,65
Charges sociales			122 013	43,36	131 670	50,15	-9 657	-7,32
Dotations aux amortissements sur immobilisations			79 088	28,10	72 798	27,73	6 290	8,64
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			62 477	22,20	25 000	9,52	37 477	149,91
Autres charges			215 600	76,61	190 943	72,73	24 657	12,91
Total des charges d'exploitation (II)			2 181 953	775,33	2 098 474	799,26	83 479	3,98
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			230 452	81,89	223 425	85,10	7 027	3,15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			5 621	2,00	8 445	3,22	-2 824	-33,43
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			5 621	2,00	8 445	3,22	-2 824	-33,43
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			990	0,35	2 070	0,79	-1 080	-52,16
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			990	0,35	2 070	0,79	-1 080	-52,16
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			4 630	1,65	6 374	2,43	-1 744	-27,35
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			235 082	83,53	229 800	87,53	5 282	2,30

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 776	2,41	6 628	2,52	148	2,23		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 030	0,37	5 508	2,10	-4 478	-81,29		
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)		7 806	2,77	12 136	4,62	-4 330	-35,67		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 634	0,58	5 972	2,27	-4 338	-72,63		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									
Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 634	0,58	5 972	2,27	-4 338	-72,63		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		6 172	2,19	6 164	2,35	8	0,13		
Participation des salariés (IX)		28 125	9,99	27 596	10,51	529	1,92		
Impôts sur les bénéfices (X)									
Total des Produits (I+III+V+VII)		2 425 832	861,98	2 342 480	892,20	83 352	3,56		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 212 702	786,25	2 134 112	812,83	78 590	3,68		
RÉSULTAT NET		213 130	75,73	208 368	79,36	4 762	2,29		
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	156 621	91 823	64 798	1,60	30 015	0,78
205000 BREVETS ET LICENCES	156 621		156 621	3,86	108 645	2,81
280500 AMORT BREVETS ET LICENCES		91 823	-91 823	-2,25	-78 629	-2,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles					44 304	1,15
232000 IMMOS INCORPORELLES EN COURS					44 304	1,15
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 326 484	432 827	893 657	22,03	846 033	21,88
213000 CONSTRUCTIONS	368 084		368 084	9,07	368 084	9,52
213100 CONSTRUCTIONS RE-EVALUATION	520 416		520 416	12,83	520 416	13,46
213500 INSTALLATIONS AGENCEMENTS CONSTRUCT	437 984		437 984	10,80	343 403	8,88
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		155 692	-155 692	-3,83	-148 331	-3,83
281310 AMORT CONST REEVALUEES		130 398	-130 398	-3,20	-116 301	-3,00
281400 AMORT AGENCEMENTS INSTALLATIONS		146 737	-146 737	-3,61	-121 238	-3,13
Installations techniques, matériel & outillage industriels	70 796	49 273	21 524	0,53	21 598	0,56
215400 MATERIEL ET OUTILLAGE	70 796		70 796	1,75	60 160	1,56
281500 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE		49 273	-49 273	-1,20	-38 562	-0,99
Autres immobilisations corporelles	59 636	38 780	20 856	0,51	28 563	0,74
218300 MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	59 636		59 636	1,47	59 116	1,53
281800 AMORT MATERIEL ET MOBILIER DE BUR.		38 780	-38 780	-0,95	-30 553	-0,78
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	20		20	0,00	20	0,00
261000 TITRES DE PARTICIPATION	20		20	0,00	20	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	2 000		2 000	0,05	4 500	0,12
274000 PRETS ACCORDES	2 000		2 000	0,05	4 500	0,12
Autres immobilisations financières	1 620		1 620	0,04	1 620	0,04
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	440		440	0,01	440	0,01
275100 FONDOS DE ROULEMENT	1 180		1 180	0,03	1 180	0,03
TOTAL (I)	1 617 177	612 702	1 004 475	24,76	976 653	25,26
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	39 755		39 755	0,98	35 286	0,91
370000 STOCKS DE MARCHANDISES	39 755		39 755	0,98	35 286	0,91
Avances & acomptes versés sur commandes	2 911		2 911	0,07	45 914	1,19
409100 AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	2 911		2 911	0,07	45 914	1,19
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	745		745	0,02		
401000 Fournisseurs	745		745	0,02		

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET D.A.
BILAN ACTIF

page 7

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Personnel	3 500		3 500	0,09	3 500	0,09
425000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	3 500		3 500	0,09	3 500	0,09
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	36 364		36 364	0,90	31 289	0,81
448700 TAXE SALAIRE	21 589		21 589	0,53	14 848	0,38
467000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	121		121	0,00		
468700 PRODUITS A RECEVOIR	14 654		14 654	0,36	16 441	0,43
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 835 367		2 835 367	69,90	2 706 469	70,00
512000 CIC					160	0,00
512100 LIVRET PARTENAIRE ASSOCIATION	2 605 621		2 605 621	64,24	2 508 445	64,88
512300 CREDIT MUTUEL COMPTE COURANT	104 296		104 296	2,57	176 867	4,57
512400 CREDIT MUTUEL COMPTE LICENCES	89 659		89 659	2,21	20 004	0,52
512500 CREDIT MUTUEL COMPTE BOUTIQUE	34 665		34 665	0,85		
531000 CAISSE	1 126		1 126	0,03	993	0,03
Charges constatées d'avance	133 205		133 205	3,28	67 012	1,73
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	133 205		133 205	3,28	67 012	1,73
TOTAL (II)	3 051 847		3 051 847	75,24	2 889 470	74,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 669 025	612 702	4 056 322	100,00	3 866 123	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 844 306	45,47	1 635 938	42,31
101000 FONDS ASSOCIATIFS	1 844 306	45,47	1 635 938	42,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation	520 416	12,83	520 416	13,46
105000 ECARTS DE RE-EVALUATION	520 416	12,83	520 416	13,46
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	213 130	5,25	208 368	5,39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 577 852	63,55	2 364 722	61,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	152 477	3,76	90 000	2,33
158000 AUTRES PROVISIONS RISQUES & CHARGES	152 477	3,76	90 000	2,33
TOTAL (III)	152 477	3,76	90 000	2,33
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	50 335	1,24	92 830	2,40
161000 EMPRUNT TRAVAUX SIEGE	50 335	1,24	92 830	2,40
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	767	0,02	1 783	0,05
512600 CARTE CME MR DHUMEZ	360	0,01	1 612	0,04
512700 CARTE CME MR MARDARGENT	25	0,00	86	0,00
512800 CARTE CME MR SUISSE	382	0,01	86	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	49	0,00	90	0,00
168000 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	49	0,00	90	0,00
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 527	0,04	1 671	0,04
401100 Nature fournisseur	1 527	0,04	1 671	0,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	46 726	1,15	52 312	1,35
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES			865	0,02
424000 Prime intéressement	28 125	0,69		
428000 Dettes prov. participation RT			27 596	0,71
428200 PROVISIONS POUR CP	18 601	0,46	23 851	0,62
. Organismes sociaux	30 759	0,76	46 397	1,20
431000 URSSAF	13 129	0,32	22 643	0,59
437100 HUMANIS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	7 148	0,18	10 363	0,27

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
437200 HARMONIE MUTUELLE	286	0,01		
437300 CHORUM PREVOYANCE	895	0,02	1 466	0,04
438200 CHARGES SUR CP	9 301	0,23	11 926	0,31
. Etat, impôts sur les bénéfiques				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			917	0,02
445710 TVA ENCAISSEE			917	0,02
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 999	0,39	5 197	0,13
442100 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	2 166	0,05		
448600 ETAT CHARGES A PAYER	13 833	0,34	5 197	0,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	228 438	5,63	255 146	6,60
468600 CHARGES A PAYER	228 438	5,63	255 146	6,60
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	951 394	23,45	955 058	24,70
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	951 394	23,45	955 058	24,70
TOTAL(IV)	1 325 994	32,69	1 411 401	36,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 056 322	100,00	3 866 123	100,00

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET D.A.
COMPTE DE RESULTAT

page 10

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RESULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	44 208		44 208	15,71	41 856	15,94	2 352	5,62
707000 VENTES DE MARCHANDISES	44 208		44 208	15,71	41 856	15,94	2 352	5,62
Production vendue biens					-7 491	-2,84	7 491	-100,00
709100 RISTOURNES AUX CLUBS LABEL					-7 491	-2,84	7 491	-100,00
Production vendue services	237 216		237 216	84,29	228 187	86,91	9 029	3,96
706001 PARTICIPATIONS BEES SHN	750		750	0,27			750	N/S
706002 RECETTES ET GESTION EXAMEN	4 874		4 874	1,73	2 972	1,13	1 902	64,00
706003 RECETTES STAGES	43 695		43 695	15,53	51 867	19,75	-8 172	-15,75
706004 RECETTES PARTENARIAT	7 500		7 500	2,67	4 583	1,75	2 917	63,65
706005 DOTATIONS MATERIELS	57 004		57 004	20,26	43 637	16,62	13 367	30,63
706006 DROITS D'INSCRIPTION COMPET	37 359		37 359	13,27	32 705	12,46	4 654	14,23
706007 RECETTES ORGANISME DE FORM	13 894		13 894	4,94	25 592	9,75	-11 698	-45,70
708000 PARTICIPATIONS PÔLES	33 409		33 409	11,87	29 550	11,25	3 859	13,06
708100 RECETTES COMPETITIONS	36 725		36 725	13,05	36 460	13,89	265	0,73
708300 PARTICIPATIONS DAI	2 005		2 005	0,71	820	0,31	1 185	144,51
Chiffres d'Affaires Nets	281 424		281 424	100,00	262 552	100,00	18 872	7,19

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			413 154	146,81	385 074	146,67	28 080	7,29
740000 SUBVENTIONS MJS C.O.			391 451	139,10	382 794	145,80	8 657	2,26
740200 AUTRES SUBVENTIONS			21 703	7,71	2 280	0,87	19 423	851,89
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					2 592	0,99	-2 592	-100,00
791100 TRANSFERT DE CHARGES					2 592	0,99	-2 592	-100,00
Autres produits			1 717 827	610,41	1 671 682	636,71	46 145	2,76
756100 RECETTES LICENCES			1 633 358	580,39	1 615 839	615,44	17 519	1,08
756200 RECETTES AFF ET REAFF			84 470	30,02	55 843	21,27	28 627	51,26
Total des produits d'exploitation (I)			2 412 405	857,21	2 321 900	884,36	90 505	3,90
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 213	10,38	17 449	6,65	11 764	67,42
607000 ACHATS DE MARCHANDISES			29 213	10,38	17 449	6,65	11 764	67,42
Variation de stock (marchandises)			-4 470	-1,58	-725	-0,27	-3 745	-516,54
603700 VARIATIONS DE STOCKS			-4 470	-1,58	-725	-0,27	-3 745	-516,54
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 543	7,65	23 028	8,77	-1 485	-6,44
602200 FOURNITURES CONSOMMABLES			21 543	7,65	23 028	8,77	-1 485	-6,44
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 344 000	477,57	1 272 362	484,61	71 638	5,63
604000 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES			88 275	31,37	51 570	19,64	36 705	71,18
604100 EXAMENS MEDICAUX			9 141	3,25	14 036	5,35	-4 895	-34,86
605000 ACHATS DE MATERIELS			18 968	6,74	17 141	6,53	1 827	10,66
605100 DOTATIONS EN MATERIELS			88 743	31,53	82 191	31,30	6 552	7,97
606100 EDF GDF			2 027	0,72	1 621	0,62	406	25,05
606300 PETIT EQUIPEMENT			669	0,24	6 807	2,59	-6 138	-90,16
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE			9 075	3,22	5 307	2,02	3 768	71,00
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			23 833	8,47	60 465	23,03	-36 632	-60,57
613500 LOCATIONS MOBILIERES			20 240	7,19	15 474	5,89	4 766	30,80
613510 LOCATION VEHICULE DE SERVICE			4 190	1,49	5 552	2,11	-1 362	-24,52
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			9 378	3,33	10 060	3,83	-682	-6,77
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			1 672	0,59	1 673	0,64	-1	-0,05
615600 MAINTENANCE			29 803	10,59	22 248	8,47	7 555	33,96
616000 PRIMES D'ASSURANCE			66 327	23,57	64 412	24,53	1 915	2,97
618100 DOCUMENTATION GENERALE			17 634	6,27	18 478	7,04	-844	-4,56
618500 COLLOQUES ET SEMINAIRES			2 179	0,77	2 200	0,84	-21	-0,94
622000 RISTOURNES SUR LIC AUX LIGUES			110 000	39,09	110 000	41,90		0,00

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET D.A.
COMPTE DE RESULTAT

page 11

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation absolue (12 / 12)	%
	31/12/2019 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)			
622100 COMM S/ACHATS TR	3 001	1,07	3 204	1,22	-203	-6,33
622200 COMMISSIONS SUR VENTES	1 019	0,36			1 019	N/S
622300 RISTOURNES AUX CD	55 000	19,54	55 000	20,95		0,00
622600 HONORAIRES MEDICAUX	20 245	7,19	19 275	7,34	970	5,03
622610 AUTRES HONORAIRES	25 419	9,03	27 775	10,58	-2 356	-8,47
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 064	0,73	1 255	0,48	809	64,46
622800 FRAIS DE FORMATION	1 800	0,64	1 440	0,55	360	25,00
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	7 497	2,66	2 610	0,99	4 887	187,24
623300 EXPOSITIONS SALONS FOIRES	5 894	2,09			5 894	N/S
623400 OBJETS PROMOTIONNELS	5 932	2,11	8 200	3,12	-2 268	-27,65
623700 IMPRIMERIE	4 662	1,66	6 485	2,47	-1 823	-28,10
623800 DONS ET POURBOIRES	3 200	1,14	2 740	1,04	460	16,79
625000 FRAIS DEPL HEBGT REST INSTANCES	227 977	81,01	205 816	78,39	22 161	10,77
625100 ACCOMPAGNATEURS/COACHS	26 768	9,51	18 579	7,08	8 189	44,08
625200 TIREURS ET STAGIAIRES	221 467	78,70	215 397	82,04	6 070	2,82
625300 OFFICIELS	71 648	25,46	64 462	24,55	7 186	11,15
625400 CADRES DE STAGES	32 319	11,48	38 143	14,53	-5 824	-15,26
625500 VACATIONS OFFICIELS	28 112	9,99	25 902	9,87	2 210	8,53
625600 VACATIONS CADRES DE STAGES	14 375	5,11	15 545	5,92	-1 170	-7,52
625700 VACATIONS DIVERSES	5 700	2,03			5 700	N/S
626100 TELEPHONE	18 709	6,65	16 740	6,38	1 969	11,76
626200 TIMBRES	19 619	6,97	17 512	6,67	2 107	12,03
627800 FRAIS BANCAIRES	6 328	2,25	5 894	2,24	434	7,36
628100 COTISATIONS	33 088	11,76	31 154	11,87	1 934	6,21
Impôts, taxes et versements assimilés	25 576	9,09	25 746	9,81	-170	-0,65
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	9 667	3,44	14 654	5,58	-4 987	-34,02
631300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	3 228	1,15	3 010	1,15	218	7,24
635200 TAXE FONCIERE	2 076	0,74	2 042	0,78	34	1,67
635900 REDEVANCES SALLES VP	7 981	2,84	3 767	1,43	4 214	111,87
637000 AUTRES IMPOTS	2 624	0,93	2 273	0,87	351	15,44
Salaires et traitements	286 912	101,95	340 203	129,58	-53 291	-15,65
641100 SALAIRES BRUTS	289 081	102,72	352 802	134,37	-63 721	-18,05
641200 CONGES PAYES	-5 250	-1,86	17 607	6,71	-22 857	-129,81
641400 INDEMNITES AVANTAGES DIV PERSONNEL			-32 529	-12,38	32 529	-100,00
641500 INDEMNITES STAGIAIRE	840	0,30			840	N/S
641600 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE	2 240	0,80	2 323	0,88	-83	-3,56
Charges sociales	122 013	43,36	131 670	50,15	-9 657	-7,32
645100 URSSAF	73 478	26,11	101 214	38,55	-27 736	-27,39
645200 MUTUELLE OCIANE/HARMONIE	4 115	1,46	4 149	1,58	-34	-0,81
645300 VAUBAN HUMANIS RETRAITE	16 237	5,77	23 544	8,97	-7 307	-31,03
645400 HARMONIE/CHORUM PREVOYANCE	1 753	0,62	2 796	1,06	-1 043	-37,29
645600 PROV CP A PAYER	-2 625	-0,92	-13 961	-5,31	11 336	81,20
645700 CHARGES SUR PRIMES A VERSER			-16 265	-6,18	16 265	-100,00
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	840	0,30	912	0,35	-72	-7,88
648100 PRIMES TRANSPORT	2 782	0,99	3 083	1,17	-301	-9,75
648300 TICKETS RESTAURANT	25 433	9,04	26 199	9,98	-766	-2,91
Dotations aux amortissements sur immobilisations	79 088	28,10	72 798	27,73	6 290	8,64
681100 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	79 088	28,10	72 798	27,73	6 290	8,64
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges	62 477	22,20	25 000	9,52	37 477	149,91
681500 DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES	62 477	22,20	25 000	9,52	37 477	149,91
Autres charges	215 600	76,61	190 943	72,73	24 657	12,91
651100 REDEVANCES BREVETS LICENCES LOGICIE	2 783	0,99	1 489	0,57	1 294	86,90
654400 PERTES S/EXERCICES ANTERIEURS			2 531	0,96	-2 531	-100,00
657100 AP CNOSF	65 000	23,10	65 000	24,76		0,00
657200 PRIMES A LA PERFORMANCE	45 000	15,99	40 000	15,24	5 000	12,50
657300 AIDES VERSEES PAR L'ORGANISME	102 817	36,53	81 923	31,20	20 894	25,50
Total des charges d'exploitation (II)	2 181 953	775,33	2 098 474	799,26	83 479	3,98

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	230 452	81,89	223 425	85,10	7 027	3,15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	5 621	2,00	8 445	3,22	-2 824	-33,43
768000 PRODUITS FINANCIERS	5 621	2,00	8 445	3,22	-2 824	-33,43
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	5 621	2,00	8 445	3,22	-2 824	-33,43
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés	990	0,35	2 070	0,79	-1 080	-52,16
661100 INTERETS DES EMPRUNTS	986	0,35	1 577	0,60	-591	-37,47
668000 CHARGES FINANCIERES DIVERSES	5	0,00	493	0,19	-488	-98,98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	990	0,35	2 070	0,79	-1 080	-52,16
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	4 630	1,65	6 374	2,43	-1 744	-27,35
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	235 082	83,53	229 800	87,53	5 282	2,30
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 776	2,41	6 628	2,52	148	2,23
771100 PRODUITS S/EXERCICE EN COURS	1	0,00			1	N/S
772000 PRODUITS S/EX ANTERIEURS	6 775	2,41	6 628	2,52	147	2,22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 030	0,37	5 508	2,10	-4 478	-81,29
775000 PRODUITS S/CESSION ACTIF	1 030	0,37			1 030	N/S
778000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 508	2,10	-5 508	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	7 806	2,77	12 136	4,62	-4 330	-35,67
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 634	0,58	5 972	2,27	-4 338	-72,63
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES S/EX ANTERI	1 135	0,40	4 897	1,87	-3 762	-76,81
671100 CHARGES EXCEPTIONNELLES EX EN COURS	499	0,18	1 075	0,41	-576	-53,57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 634	0,58	5 972	2,27	-4 338	-72,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 172	2,19	6 164	2,35	8	0,13
Participation des salariés (IX)	28 125	9,99	27 596	10,51	529	1,92
691000 INTERESSEMENT PERSONNEL	28 125	9,99	27 596	10,51	529	1,92
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 425 832	861,98	2 342 480	892,20	83 352	3,56
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 212 702	786,25	2 134 112	812,83	78 590	3,68
RÉSULTAT NET	213 130	75,73	208 368	79,36	4 762	2,29
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



NOS PARTENAIRES PRIVÉS ET FOURNISSEURS OFFICIELS



HEXAGONE COMBAT
La tenue de Savate Boxe Française



V.04/09/2020

WWW.FFSAVATE.COM